



**Rapport annuel
de gestion**

24

25





**Ce rapport annuel de gestion a été réalisé par
l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.**

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
ISBN 978-2-555-02256-0 (imprimé)
ISBN 978-2-555-02257-7 (PDF)

Lettre à la ministre

Le 6 octobre 2025

Madame Martine Biron
Ministre de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

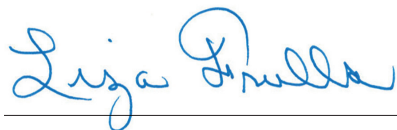
Madame la Ministre,

Conformément à l'article 28 de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec* et au chapitre II de la *Loi sur l'administration publique*, j'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2025.

Ce rapport comprend les résultats qu'il a obtenus durant l'année 2024-2025 au regard de son Plan stratégique 2023-2028, de sa Déclaration de services aux citoyens, de l'utilisation de ses ressources ainsi que de diverses autres exigences prévues par la *Loi*.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

A handwritten signature in blue ink, reading "Liza Frulla".

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.



Table des matières

1. Mot de la directrice générale	6	5. Les ressources utilisées	78
		Utilisation des ressources humaines	79
2. Déclaration attestant la fiabilité des données	10	Utilisation des ressources financières	80
		Utilisation des ressources informationnelles	80
3. Présentation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	12	6. Annexes : autres exigences	82
Conseil d'administration	13	Gestion des effectifs	83
L'organisation en bref	22	Contrats de service	83
Faits saillants	32	Développement durable	84
Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages	44	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	90
Prix et distinctions reçus en 2024-2025	52	Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ	92
4. Les résultats	58	Allègement réglementaire et administratif	94
Plan stratégique 2023-2028	59	Accès aux documents et protection des renseignements personnels	94
Déclaration de services aux citoyens	74	Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration	96
		Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel	98
		Politique de financement des services publics	100
		États financiers de l'exercice clos le 30 juin 2025	102



1
**Mot de
la directrice
générale**

Quelle brillante année pour l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ)! Guidées par notre plus récent plan stratégique, nos équipes ont plus que jamais placé l'humain au cœur de chaque décision, rehaussant l'expérience étudiante, le bien-être de notre personnel et la satisfaction de nos clientèles par des initiatives concrètes et porteuses de sens. Dans le même élan, l'exercice 2024-2025 a été marqué par un rayonnement particulièrement stimulant : événements rassembleurs, partenariats stratégiques et distinctions majeures ont su réaffirmer le rôle de référence que joue l'ITHQ au sein de l'industrie québécoise de l'accueil.

Cette année, nous avons déployé une culture d'école hôtelière forte et distinctive, articulée autour de trois critères : susciter le sens de l'hospitalité, s'engager avec générosité au sein des communautés et donner l'envie d'apprendre et de cultiver son savoir. Pour concrétiser cette vision, un plan d'action détaillé a été mis en œuvre. Dès août 2024, un premier événement mobilisateur, rassemblant personnel et communauté étudiante, a donné le coup d'envoi à une nouvelle dynamique collective qui a marqué les mois suivants. La première grande fête de la rentrée, désormais récurrente annuellement, incarnait déjà les fondements de cette culture que nous nous attachons à faire vivre à l'ITHQ.

Dans cette foulée, plusieurs autres initiatives ont vu le jour, renforçant à la fois le sentiment d'appartenance et la qualité de vie au travail : jeux-questionnaires rassembleurs, marché écoresponsable des fêtes, friperie solidaire, atelier de germination... autant de gestes concrets qui ont contribué à faire de l'ITHQ un milieu de vie stimulant. La formation Sentinelle en prévention du suicide, offerte au personnel afin de mieux soutenir collègues et personnes étudiantes, illustre aussi avec force cet engagement collectif.

Cette année, nous avons également posé les bases d'une approche durable et mobilisatrice de gestion des ressources humaines, qui vise à centrer notre style de gestion autour de l'expérience employé. Une transformation ambitieuse, mais essentielle, qui consolidera notre position d'employeur de choix dans le secteur public et parapublic. Dans ce même esprit de respect et d'écoute, des négociations constructives avec les syndicats de notre personnel enseignant, professionnel, administratif, technique et de métiers ont permis d'aboutir, à peine trois mois après leur échéance, à des ententes de principe qui mèneront à trois conventions collectives : un cadre stable et porteur pour mieux poursuivre notre évolution.

Fidèles à notre mission, nous avons redoublé d'efforts pour attirer une relève engagée. Les résultats sont là : nous avons enregistré une participation record à nos portes ouvertes (plus de 1 600 visiteurs en 2 éditions) et une hausse spectaculaire de 46 % des demandes d'admission pour l'hiver 2025, par rapport à l'hiver 2019 (avant la pandémie). L'ITHQ attire, convainc et inspire une nouvelle génération de personnes passionnées des domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Et cette relève nous remplit de fierté! Mentionnons l'éclatante victoire de l'une de nos étudiantes en pâtisserie, qui a remporté la médaille d'or lors de la finale canadienne des Olympiades des métiers et des technologies. Soulignons les réalisations de cinq diplômés et diplômées de l'ITHQ, dont le talent et la détermination leur ont valu une place parmi les huit personnes lauréates du Programme de bourses 2025 de la Fondation Alliance pour la relève. Félicitons enfin notre équipe du baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, offert conjointement avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui a remporté la première place du volet tourisme lors de la compétition interuniversitaire Cas GTH à l'Université de Guelph, en Ontario. La rigueur et la créativité de notre communauté étudiante, tous ordres d'enseignement confondus, se sont exprimées de mille façons cette année!

Ajoutons le rôle structurant qu'a joué l'ITHQ dans la création de la Coalition des universités canadiennes en tourisme (CUCT), initiative phare dont l'objectif est de favoriser la collaboration pour atteindre l'excellence universitaire et positionner le Canada comme chef de file en matière de pratiques éthiques, professionnelles et durables dans l'industrie de l'accueil.

Du côté de la recherche, l'ITHQ s'est illustré tant au Québec qu'à l'étranger. Le GastronomiQc Lab, notre unité mixte de recherche ITHQ/Université Laval, a présenté ses travaux dans quatre grands congrès internationaux tenus en Irlande, en Nouvelle-Zélande, en Espagne et en France. En parallèle, l'ITHQ a eu le privilège, à titre d'école-hôte, d'accueillir à Montréal la prestigieuse conférence annuelle de l'International Council on Hotel, Restaurant, and Institutional Education (ICHRIE). Celle-ci rassemble des chercheurs et chercheuses et des spécialistes venus des quatre coins du monde. Plusieurs membres de notre communauté scientifique y ont présenté les résultats de leurs projets, affirmant ainsi la place de l'ITHQ sur la scène internationale comme pôle de création et de diffusion du savoir.

Notre centre collégial de transfert de technologie (CCTT), ExperiSens, a également connu une année remarquable. Ses recherches sur le développement de la signature olfactive de l'Hôtel de l'ITHQ et sur les bonnes pratiques pour l'accueil des chiens dans les établissements hôteliers ont non seulement été utiles à l'industrie, mais également attiré l'attention des médias. ExperiSens a aussi obtenu une subvention du ministère de l'Enseignement supérieur pour démarrer un projet novateur sur l'intégration responsable de robots de service dans les hôtels. Grâce à l'expertise de notre CCTT (le seul spécialisé en tourisme au Québec!), l'ITHQ fait de l'innovation un levier concret pour accompagner la transformation de nos secteurs, tout en enrichissant la formation de la relève.

Notre ouverture sur le monde s'est aussi traduite de manière très concrète cette année par l'accueil de délégations de la Côte d'Ivoire, du Guatemala et de Madagascar, venues s'inspirer de nos pratiques pédagogiques afin de mieux former les ressources humaines essentielles au développement touristique de leur pays. Mentionnons également notre partenariat avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et l'école INACAP de Santiago, qui a donné lieu à deux banquets croisés permettant de valoriser les produits locaux de nos deux territoires, de partager nos savoir-faire et de favoriser la mobilité de notre corps enseignant. Ces échanges illustrent avec force le rôle de la gastronomie comme langage universel et levier de collaboration internationale.

Notre souci de l'excellence, reconnu bien au-delà de nos frontières, s'est aussi illustré dans nos différentes enseignes d'application pédagogique. Fidèle à sa mission de toujours – mettre en valeur les produits d'ici et transmettre une culture gastronomique durable –, le Restaurant de l'ITHQ s'est vu décerner, cette année, une recommandation dans la toute première édition du *Guide Michelin* pour le Québec. Une reconnaissance prestigieuse, qui souligne le talent extraordinaire de ses équipes et qui fait du Restaurant de l'ITHQ le seul restaurant-école au pays à figurer dans le célèbre annuaire.

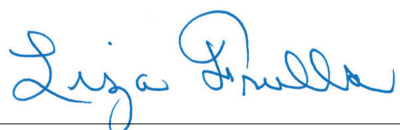
Sans surprise, derrière cette rigueur et cette constance, on retrouve un leadership de grande qualité. En témoignent les distinctions reçues par deux de nos gestionnaires, elles-mêmes diplômées de l'ITHQ. En mars dernier, la cheffe exécutive du Restaurant de l'ITHQ, Karine Beauchamp, a été intronisée à l'Académie culinaire de France. La directrice de l'Hôtel de l'ITHQ, Brishna Hilaire, a quant à elle été honorée par la Hospitality Sales and Marketing Association International (HSMIAI) en remportant le prix Relève inspirante 2025. Et c'est sans compter la nomination de notre directeur principal des études, Jasmin Tanguay, à titre de membre de l'Ordre de l'excellence en éducation, la plus haute distinction gouvernementale en la matière.

Enfin, à travers son Centre d'expertise, l'ITHQ poursuit activement son engagement de longue date en faveur de l'achat local, une orientation plus pertinente que jamais dans le contexte géopolitique actuel. Le renouvellement, jusqu'en 2026, de son entente avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le cadre de la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ) témoigne de cette volonté. En plus d'accompagner les institutions publiques dans l'atteinte de leurs cibles d'achat local, notre équipe-conseil propose des actions concrètes adaptées aux tendances alimentaires actuelles. Elle a d'ailleurs développé, ces derniers mois, une série de formations en ligne portant sur la réduction du gaspillage, la végétalisation des menus, l'achat responsable et l'amélioration de la valeur nutritive des repas.

Former les talents de demain, avec exigence, bienveillance et conscience du monde qui nous entoure : voilà l'ambition qui anime l'ITHQ. Cette année en a été une démonstration éloquent.

Nos réalisations s'appuient également sur le soutien essentiel de la Fondation de l'ITHQ, de la Fondation Magnani-Montaruli, de leurs donateurs et donatrices ainsi que de toutes les personnes qui s'impliquent dans leurs activités. Leur générosité permet de multiplier les occasions d'apprentissage, de favoriser la réussite et de renforcer concrètement notre mission éducative.

Finalement, je tiens également à remercier l'ensemble du personnel de l'ITHQ, sans qui ces réussites n'auraient pas été possibles. Ce rapport illustre votre dévouement, votre esprit d'initiative et votre engagement à enrichir l'expérience de formation et à contribuer concrètement à l'avenir de notre industrie.



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.



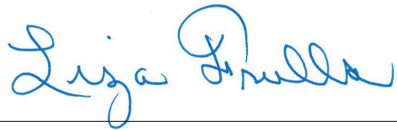
2.

Déclaration attestant la fiabilité des données

Montréal, le 6 octobre 2025

Je déclare que les données contenues dans le *Rapport annuel de gestion 2024-2025* de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2025.

La directrice générale,



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.



3.

**Présentation
de l'Institut de
tourisme et
d'hôtellerie du
Québec**

Conseil d'administration

au 30 juin 2025

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est administré par un conseil d'administration composé de 13 membres nommés par le gouvernement. Ces derniers sont issus de l'industrie touristique de même que du milieu de l'éducation et de celui des affaires.



M. Paolo Di Pietrantonio, CPA, CA

Boucherville, Québec
Président | Horwath HTL Canada

M. Paolo Di Pietrantonio travaille dans différents établissements hôteliers depuis plus de 30 ans. Il a assuré la direction générale du Château Bromont pendant 14 ans, ce qui lui a permis d'acquérir une solide expérience dans l'industrie touristique et d'être l'initiateur d'un centre de villégiature hôtelier coté quatre étoiles. En tant que directeur général des opérations au Bureau du fondateur du Cirque du Soleil, il en a été l'interlocuteur lors de plusieurs transactions et a travaillé à l'international, dans un milieu des plus innovateurs.

Associé principal chez Horwath HTL de 2012 à 2022, il a conseillé les propriétaires et les équipes de direction en matière de développement d'entreprises hôtelières au Québec dans le cadre de divers mandats stratégiques. Il a de plus réalisé des mandats d'observation, de gestion et de renforcement financier. Depuis 2022, M. Di Pietrantonio occupe la fonction de président de Horwath HTL Canada.

Autre conseil d'administration dont M. Di Pietrantonio fait partie :

- Société du parc Jean-Drapeau, depuis juillet 2023.

Président du conseil d'administration depuis 2011 | 3^e mandat

Membre du conseil d'administration de 2006 à 2007 et de 2010 à 2011

- Présent aux 8 séances auxquelles il a été convié en 2024-2025
- Mandat en cours se terminant le 3 mai 2027



M^{me} Stéphanie Lepage

Montréal, Québec

Directrice marketing et de la stratégie de marque | WSP – Canada

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'ESG UQAM-ITHQ, profil Tourisme et hôtellerie, ainsi que d'un certificat de 2^e cycle en gestion du marketing de l'Université McGill, M^{me} Stéphanie Lepage est la première Canadienne à avoir obtenu l'agrément professionnel en matière de gestion aéroportuaire de l'Airports Council International. Cette gestionnaire accomplie possède plus de 25 années d'expérience dans le domaine des relations publiques, des communications et du marketing, incluant une spécialisation dans le domaine aéroportuaire.

M^{me} Lepage a évolué au sein d'organisations de renom dans le domaine touristique : après avoir travaillé pendant cinq ans à titre de directrice des relations médias, de la publicité et des partenariats au sein de la société Aéroports de Montréal, elle s'est jointe à l'équipe du Palais des congrès de Montréal. En tant que directrice des communications et du marketing de cette importante organisation, elle a dirigé le repositionnement de sa marque et la refonte complète de son site Web, en plus de contribuer à l'évolution de son modèle d'affaires. En juillet 2022, M^{me} Lepage a été nommée directrice du marketing et de la stratégie de marque pour la multinationale WSP au Canada, qui se spécialise dans le domaine du service-conseil en ingénierie.

Impliquée dans sa communauté, elle a de plus siégé à divers conseils d'administration et comités dans les domaines de la philanthropie, de l'art, du sport et de la culture.

Autre conseil d'administration dont M^{me} Lepage fait partie :

- MT Lab, depuis février 2025.

Vice-présidente du conseil d'administration depuis juin 2022

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présente à 5 des 8 séances auxquelles elle a été conviée en 2024-2025 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 21 novembre 2026

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

- Présente aux 4 réunions auxquelles elle a été conviée en 2024-2025



M^{me} Colombe Bourque

Québec, Québec

Présidente | Colombe Bourque, développement stratégique

Avant de fonder sa société de développement stratégique en tourisme et en hôtellerie, où elle accompagne des promoteurs dans l'industrie touristique (hôteliers, festivals, conseils de bandes, centres culturels, attraits touristiques, etc.) des quatre coins de la province, M^{me} Colombe Bourque a été pendant plus de neuf ans une figure de proue du développement touristique de Wendake. Ses mandats de direction générale ont été exercés à l'Hôtel-Musée Premières Nations, au Musée huron-wendat et à Tourisme Wendake. Elle a aussi veillé à l'organisation des pow-wow internationaux de Wendake. Sa dernière réalisation pour l'industrie touristique de Wendake a été la mise sur pied du Ohwa' Lumina, en 2022.

M^{me} Bourque cumule plus de 30 ans d'expérience en gestion hôtelière et en développement des marchés touristiques, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Outre la mise en marché des différents produits qu'elle a représentés avec brio au fil de toutes ces années, M^{me} Bourque a participé à l'ouverture d'hôtels ainsi qu'au développement de forfaits destinés à des clientèles d'affaires et touristiques. Depuis mai dernier, elle a fait partie du Collectif_EX, un nouveau bureau d'expertise et d'accompagnement stratégique voué au développement touristique.

Au cours de sa carrière, M^{me} Bourque a su tisser un impressionnant réseau de contacts sur les scènes régionale, nationale et internationale. Cela lui a permis de mettre de l'avant différentes stratégies commerciales au profit des destinations touristiques de premier choix que sont le Québec et le Canada.

En octobre 2020, elle a remporté le prix Industrie touristique de l'année dans le cadre des Fidéides, décernés par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec.

M^{me} Bourque n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présente à 7 des 8 séances auxquelles elle a été conviée en 2024-2025 (absence motivée)
- Mandat en cours se terminant le 21 novembre 2026



M. Stéphane Forget

Montréal, Québec

Vice-président principal, Affaires publiques, coopération et responsabilité d'entreprise | Sollio Groupe Coopératif

Les fonctions de vice-président principal, Affaires publiques, coopération et responsabilité d'entreprise pour Sollio Groupe Coopératif de M. Stéphane Forget font suite à celles de président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Il jouit ainsi d'une vaste expérience en matière d'affaires gouvernementales et publiques de même qu'en gestion auprès de divers paliers gouvernementaux, d'organismes publics et du milieu associatif, auquel s'ajoute désormais un grand groupe coopératif en agroalimentaire.

M. Forget est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM), d'un certificat en droit de l'Université de Montréal et d'une certification universitaire en gouvernance de société (administrateur de société certifié, ASC) de l'Université Laval.

Il est également membre de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Autres conseils d'administration dont M. Forget fait partie :

- Coopératives et mutuelles Canada (CMC), depuis 2020;
- Éco Entreprises Québec (ÉEQ), depuis 2021;
- Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ), depuis 2021.

Membre du conseil d'administration depuis 2021 | 2^e mandat

- Présent à 5 des 8 séances auxquelles il a été convié en 2024-2025 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 5 novembre 2027

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

- Présent à 2 des 4 réunions auxquelles il a été convié en 2024-2025 (absences motivées)



L' honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Sutton, Québec

Directrice générale | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Diplômée en pédagogie de l'Université de Montréal, M^{me} Liza Frulla est une véritable pionnière. Elle a ouvert la voie aux autres femmes en étant la première Canadienne à assumer des fonctions de direction en marketing au sein du secteur brassicole et dans la plus grande station radio francophone du pays. Par la suite, elle est devenue la première femme nommée successivement ministre de la Culture et des Communications du Québec, puis ministre en titre du Patrimoine à Ottawa. On lui doit, entre autres, la première politique culturelle du Québec ainsi que la création du Conseil des arts et des lettres du Québec et de la Société de développement des industries culturelles. Par son action internationale, M^{me} Frulla a également permis au Canada d'être le premier pays à signer la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO.

Analyste politique, commentatrice, animatrice, chroniqueuse média à Radio-Canada, à RDI, à CBC, à ARTV et au 98,5 FM, Liza Frulla a été de tous les débats qui animent notre société. Depuis août 2015, elle est directrice générale de l'ITHQ, où elle a réalisé de grands projets tout en étant activement engagée dans le secteur du tourisme, au Québec comme au Canada.

Au cours de sa carrière, M^{me} Frulla a reçu de nombreuses distinctions : en plus d'avoir obtenu le grade d'Officier de l'Ordre de la Pléiade, elle a été nommée Membre du Conseil privé (C.P.), Compagne de l'Ordre des Arts et des Lettres du Québec, Officière de l'Ordre national du Québec (O.Q.) et Membre de l'Ordre du Canada (C.M.). En 2019, elle a en outre reçu le prix René-Chaloult, décerné par le Cercle des ex-parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec.

Autres conseils d'administration dont M^{me} Frulla fait partie :

- Chambre de commerce italienne du Canada, depuis 2016;
- Conseil de l'Ordre national du Québec, depuis 2016;
- Destination Canada, depuis 2021;
- Festival Montréal en Lumière, depuis 2023.

Membre du conseil d'administration et directrice générale depuis 2015 | 3^e mandat

- Membre du conseil d'administration de 2011 à 2015
- Présente aux 8 séances auxquelles elle a été conviée en 2024-2025
- Mandat en cours se terminant le 1^{er} juillet 2030



M^{me} Manuela Goya

Montréal, Québec

Vice-présidente, Développement de la destination et affaires publiques | Tourisme Montréal

Vice-présidente au développement de la destination et aux affaires publiques de Tourisme Montréal depuis 2019, M^{me} Manuela Goya possède une solide feuille de route en communications, en développement des affaires et en gestion de dossiers d'envergure en lien avec l'ensemble des paliers gouvernementaux du pays.

Avant ses fonctions à Tourisme Montréal, M^{me} Goya a occupé le poste de secrétaire générale du Comité de pilotage Montréal, où elle était responsable de la mobilisation entourant le développement culturel de la métropole et la coordination de plusieurs de ses projets structurants. Auparavant, elle a également agi à titre de conseillère principale au ministère des Finances ainsi qu'aux dossiers de la région de Montréal. Le ministère du Développement économique, la Société Radio-Canada et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ont également bénéficié de son expertise.

M^{me} Goya est titulaire d'une maîtrise en administration et d'un baccalauréat en sciences des communications (profil Relations publiques) de l'Université de Montréal.

Autre conseil d'administration dont M^{me} Goya fait partie :

- Partenariat du Quartier des spectacles, depuis 2021.

Membre du conseil d'administration depuis 2022 | 2^e mandat

- Présente à 6 des 8 séances auxquelles elle a été conviée en 2024-2025 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 1^{er} juillet 2028



M. Marcel Groleau

Thetford Mines, Québec

Administrateur d'organisations agricoles et alimentaires

M. Marcel Groleau a assuré la présidence des Producteurs de lait du Québec de 2004 à 2011 avant de devenir président général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), fonction qu'il a occupée jusqu'en décembre 2021.

L'engagement de M. Groleau au sein du secteur agricole a largement débordé le cadre de la présidence de l'UPA et s'est poursuivi à travers plusieurs de ses mandats, notamment ceux de président d'UPA Développement international, de président d'AgriCord (une organisation regroupant 12 agences soutenant l'essor de regroupements agricoles dans les pays moins développés) et de président de la Coalition Nourrir l'humanité durablement. En outre, M. Groleau a participé à de nombreuses missions à l'étranger dans le cadre du suivi de négociations d'ententes commerciales bilatérales et multilatérales ou de rencontres internationales d'organisations agricoles. Soulignons qu'il a également participé au comité consultatif sur la renégociation de l'ALENA.

Autres conseils d'administration dont M. Groleau fait partie :

- Banques alimentaires du Québec, depuis 2023;
- Mazarin inc., depuis 2024.

Membre du conseil d'administration depuis 2018 | 3^e mandat

- Présent aux 8 séances auxquelles il a été convié en 2024-2025
- Mandat en cours se terminant le 5 novembre 2027

Président du comité de gouvernance et d'éthique

- Présent aux 4 réunions auxquelles il a été convié en 2024-2025



M^{me} Helena Loureiro

Repentigny, Québec

Cheffe propriétaire | Restaurants Helena, Portus 360 et Helena-Québec

M^{me} Helena Loureiro est la cheffe propriétaire des restaurants Portus 360, Helena et Helena-Québec. Québécoise d'adoption depuis plus de 25 ans, elle réchauffe le cœur de la population montréalaise et de celle de la capitale nationale en partageant avec elles la culture culinaire de son Portugal natal. Sa cuisine moderne et créative, directement inspirée de ses voyages et des recettes familiales de sa grand-mère, lui a permis d'acquérir une réputation de grande cheffe à Montréal et à Québec.

Soucieuse de perfectionner son art, la cheffe Loureiro a parfait ses études à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au début des années 90. Quelques années plus tard, son rêve de posséder son propre restaurant s'est réalisé lorsqu'elle a inauguré le Portus Calle à Montréal, en plein cœur du quartier portugais. Un second restaurant a suivi en 2012 sur la rue McGill : le Helena. En 2016, le Portus Calle est devenu le Portus 360 avec un nouvel emplacement au centre-ville, offrant une vue panoramique à ses clients du haut de son 29^e étage. Enfin, la cheffe Loureiro a continué son développement avec l'ouverture, en 2021, du premier restaurant portugais haut de gamme dans la capitale nationale : le Helena-Québec.

Autre conseil d'administration dont M^{me} Loureiro fait partie :

- La Table Ronde, depuis 2021.

Membre du conseil d'administration depuis 2022 | 2^e mandat

- Présente à 4 des 8 séances auxquelles elle a été conviée en 2024-2025 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 1^{er} juillet 2028



M. Jacques Nantel, C.M.

Saint-Placide, Québec

Professeur émérite de marketing | HEC Montréal

Chroniqueur média, conférencier et consultant en pratique privée

Titulaire d'un doctorat en administration, M. Jacques Nantel s'est vu décerner, en 2016, le prestigieux titre de professeur émérite de HEC Montréal après y avoir enseigné pendant plus de 35 ans. Il y a également occupé les fonctions de directeur du Département de marketing et des programmes d'études ainsi que de titulaire de la Chaire de commerce Omer DeSerres avant de fonder et de diriger, de 2002 à 2007, la Chaire de commerce électronique RBC Groupe financier.

Chroniqueur dans les médias, conférencier et consultant en pratique privée, M. Nantel est l'auteur de plus de 200 articles, dont certains sont parus dans des publications aussi renommées que le *Journal of Retailing*, le *Journal of Business Ethics* et *Le Monde diplomatique*. Son expertise dans le domaine du marketing ainsi que ses qualités d'enseignant lui ont valu d'être le lauréat du Grand Prix de pédagogie en 1994, puis d'être nommé, par le gouvernement du Québec, Membre distingué de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec en 2018. En 2020, il a été reçu Membre de l'Ordre du Canada.

Autres conseils d'administration dont M. Nantel fait partie :

- Adviso Conseil, depuis 2005;
- Les meubles de la Rive Sud, depuis 2012;
- La Vie en Rose, depuis 2016;
- Marketing Léger, depuis 2016;
- Corporation Médicart, depuis 2017;
- Aliments Ouimet-Cordon Bleu, depuis 2019.

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présent à 5 des 8 séances auxquelles il a été convié en 2024-2025 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 21 novembre 2026



M^{me} Claudine Roy, C.M., C.Q.

Gaspé, Québec

Administratrice de sociétés

Forte d'une expérience de plus de 40 ans dans le domaine de la restauration, de l'hôtellerie et de l'immobilier, M^{me} Claudine Roy a marqué la scène gaspésienne depuis ses débuts : en 1986, elle a ouvert le premier bistro en Gaspésie, le Brise-Bise, qu'elle a transféré à un jeune Gaspésien en 2015. En plus de son succès dans la restauration, M^{me} Claudine Roy s'est également illustrée dans le domaine de l'hébergement. En 2023, après avoir été propriétaire de l'Auberge sous les arbres pendant 10 ans, elle a passé le flambeau à de jeunes entrepreneurs passionnés qui ont choisi de revenir s'installer en Gaspésie, désireux de poursuivre son héritage.

M^{me} Claudine Roy est une figure engagée et impliquée, profondément attachée à sa terre natale. Son dévouement se manifeste notamment à travers son rôle de fondatrice et présidente des Traversées de la Gaspésie depuis 2003, un événement qui rayonne tant au Québec qu'à l'international en mettant en valeur les richesses de cette région unique.

M^{me} Claudine Roy est titulaire d'un baccalauréat en activité physique de l'Université d'Ottawa, d'un certificat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski, et d'une certification comme administratrice de sociétés certifiée délivrée par le Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Chevalière de l'Ordre national du Québec (C.Q.), elle siège de plus au comité de nomination de ses membres depuis 2016. Elle est Membre de l'Ordre du Canada depuis 2018.

Autres conseils d'administration dont M^{me} Roy fait partie :

- Les Traversées de la Gaspésie, depuis 2003;
- Investissement Québec, depuis 2015;
- Conseil de l'Ordre national du Québec, depuis 2016;
- Han-Logement, depuis 2024;
- Sépaq, depuis avril 2025.

Membre du conseil d'administration depuis 2019 | 3^e mandat

- Présente aux 8 séances auxquelles elle a été conviée en 2024-2025
- Mandat en cours se terminant le 1^{er} juillet 2028

Membre du comité d'audit et de vérification

- Présente aux 8 réunions auxquelles elle a été conviée en 2024-2025



M. Jasmin Tanguay

Montréal, Québec

Directeur principal des études | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Titulaire d'une maîtrise en philosophie de l'Université de Sherbrooke ainsi que d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de HEC Montréal, M. Jasmin Tanguay a choisi d'explorer de nouvelles avenues à l'ITHQ après y avoir enseigné pendant 10 ans. D'abord registraire, il s'est par la suite vu confier la responsabilité des programmes collégiaux en 2008, qu'il a cumulée avec celle des programmes universitaires de 2013 à 2016 avant d'être nommé directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche. De 2018 à 2023, il a occupé les fonctions de directeur principal des études universitaires et de la recherche. Depuis novembre 2023, M. Jasmin Tanguay occupe le poste de directeur principal des études à l'ITHQ, encadrant les activités de formation et de recherche aux ordres d'enseignement professionnel, technique et universitaire. Il poursuit présentement une formation auprès du Collège des administrateurs de sociétés, visant l'obtention du titre d'administrateur de sociétés certifié. Il est membre de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec depuis 2025.

M. Tanguay n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présent aux 8 séances auxquelles il a été convié en 2024-2025
- Mandat en cours se terminant le 30 avril 2027



M. Robert Trudeau, MBA

Montréal, Québec

Directeur général, Ventes aux entreprises réseau mondial | Air Canada

Occupant les fonctions de directeur général, Ventes aux entreprises réseau mondial à Air Canada, M. Robert Trudeau est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires. Il cumule en outre plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie aérienne et s'est fait remarquer pour son implication au sein de différentes instances touristiques et de conseils d'administration.

La passion de M. Trudeau pour son domaine professionnel fait de lui un visionnaire et un partenaire stratégique d'importance dans l'industrie. Ses relations d'affaires et les alliances qu'il sait créer entre les différents intervenants du milieu lui permettent également de faire émerger des idées innovantes.

Membre du conseil d'administration depuis 2022 | 2^e mandat

- Présent à 5 des 8 séances auxquelles il a été convié en 2024-2025 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 1^{er} juillet 2028

Autres conseils d'administration dont M. Trudeau fait partie :

- Mission inclusion, depuis 2016;
- La Table des Chefs, depuis 2018.



M. Pasquale Vari

Saint-Bruno, Québec

Enseignant de cuisine | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Né dans la région de Calabre, en Italie, M. Pasquale Vari occupe, depuis 1995, un poste de chef enseignant à l'ITHQ. Il est diplômé en cuisine italienne de l'École d'hôtellerie de Vibo Valentia en 1984, et réalise par la suite deux programmes de formation à l'ITHQ, soit Cuisine professionnelle en 1986 et Cuisine évolutive pour hôtels et restaurants en 1987.

Parmi les faits saillants de sa carrière, M. Vari remporte, en 1991, la médaille d'or lors du concours des Prix d'excellence Relais & Châteaux (Canada) et devient, en 2003, chef expert pour le Québec lors de l'analyse des professions de cuisinier et de cuisinière pour le Sceau Rouge Canada. Coauteur du livre *Parmigiano Reggiano* (Éditions de l'Homme, 2006), il est également l'un des trois enseignants désignés pour cuisiner pour le duc et la duchesse de Cambridge et leur donner un atelier culinaire lors de la visite du couple royal à l'ITHQ, en 2011. Le chef Vari a de plus remporté, en mai 2012, le prix Renaud-Cyr dans la catégorie Chef formateur, et a été couronné par ses pairs Chef cuisinier national 2013. Mentionnons enfin que M. Vari s'est fait largement connaître par le public grâce à son rôle de consultant et de juge dans la populaire émission *Les Chefs*, sur les ondes de Radio-Canada.

M. Vari n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

Membre du conseil d'administration depuis 2020 | 2^e mandat

- Présent à 7 des 8 séances auxquelles il a été convié en 2024-2025 (absence motivée)
- Mandat en cours se terminant le 30 avril 2027





Comité d'audit et de vérification

Le comité d'audit et de vérification – dont le rôle principal consiste à assister le conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités quant à la surveillance du processus d'information financière – est composé d'un membre du conseil d'administration et de deux membres externes. Il est présidé par M. Daniel Hinse, vice-président, Placements privés et investissements d'impact – Divertissement et biens de consommation du Fonds de solidarité FTQ.

Au 30 juin 2025, les autres membres du comité étaient M^{mes} Claudine Roy, membre du conseil d'administration, et Sylvie Chagnon, directrice générale du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

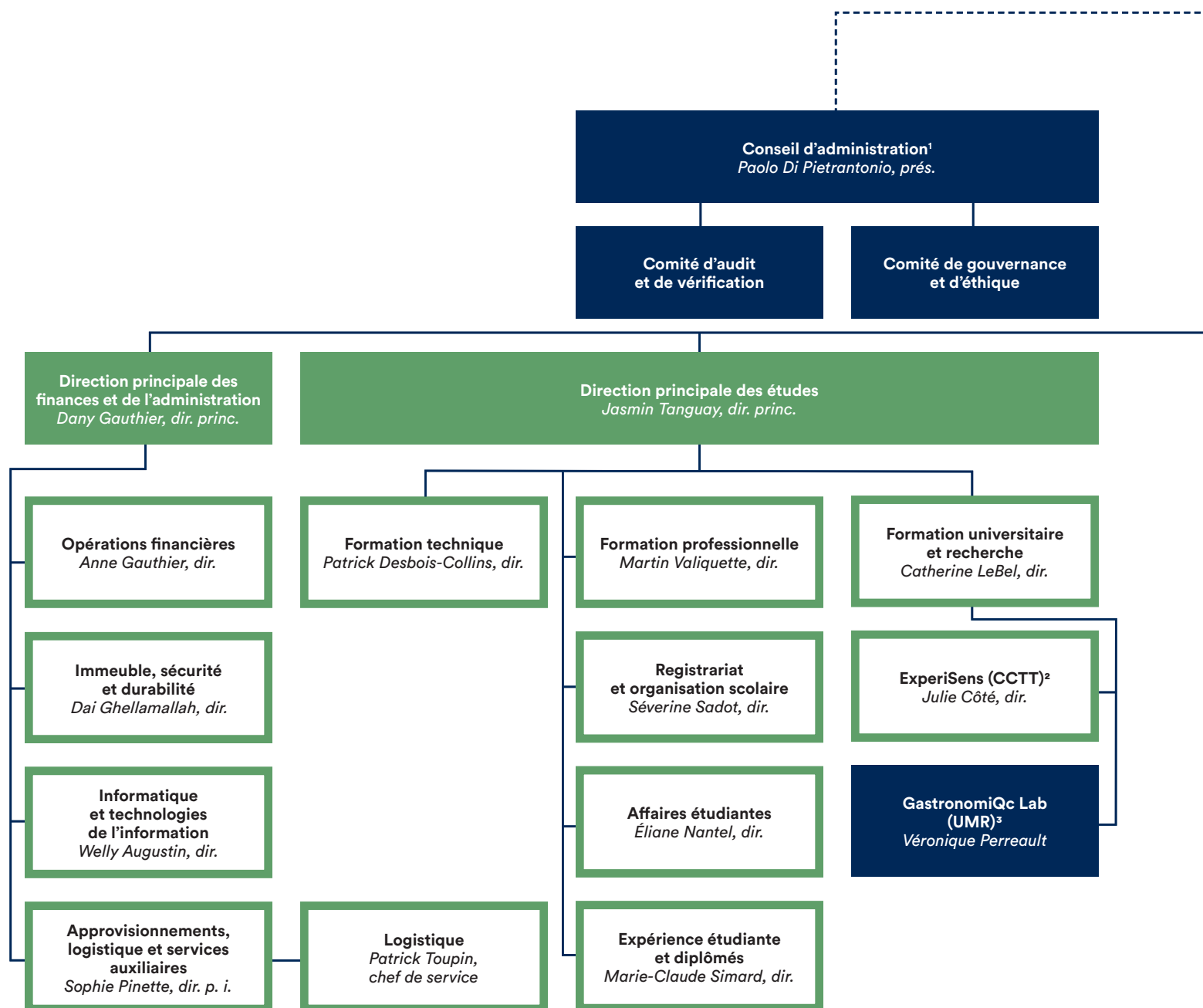
Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique – dont le rôle principal est de recommander au conseil d'administration des principes, des règles et des pratiques qui favorisent une gestion répondant à des critères rigoureux de transparence, d'équité et de responsabilité – est présidé par M. Marcel Groleau et comprend deux autres membres du conseil d'administration, soit M^{me} Stéphanie Lepage et M. Stéphane Forget.

Note : De l'information concernant la gouvernance du conseil d'administration peut être consultée dans le site Web de l'ITHQ, à l'adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/gouvernance/conseil-dadministration/>.

L'organisation en bref

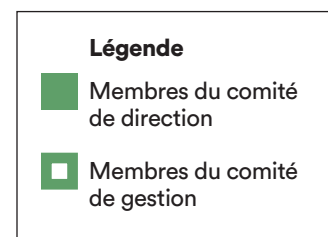
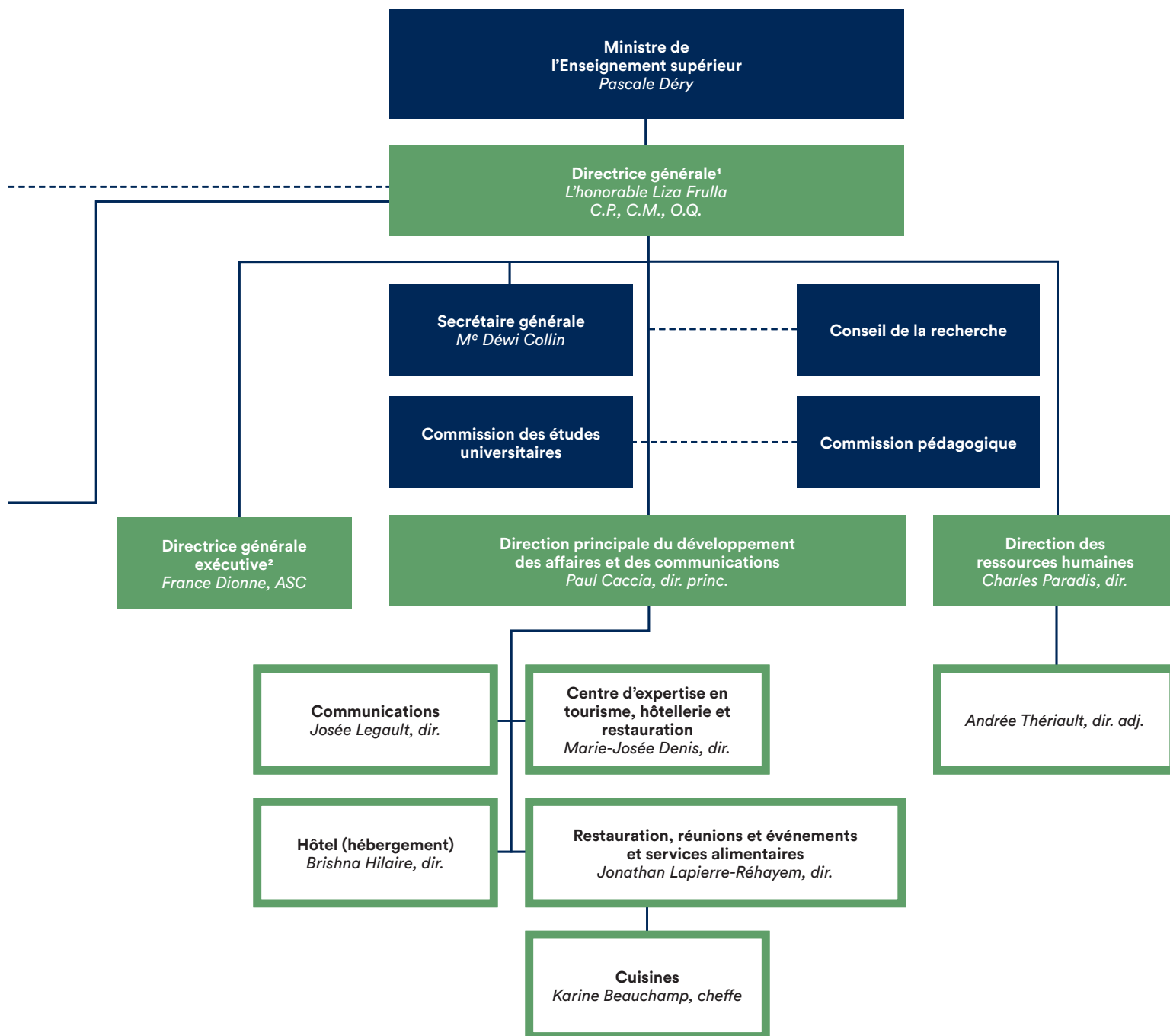
Organigramme



1 En vertu de l'article 5 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

2 CCTT : Centre collégial de transfert de technologie, suivant l'article 17.2 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

3 UMR : Unité mixte de recherche – Initiative conjointe de l'Université Laval et de l'ITHQ. La codirection est confiée à une professeure-chercheuse de l'ITHQ.



1 En vertu des articles 7 et 10 de la *Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec*, la directrice générale est membre du conseil d'administration et est l'unique responsable de la gestion de l'ITHQ.

2 La directrice générale exécutive soutient l'ITHQ dans les relations gouvernementales et dans le développement de partenariats, notamment à l'international.

Contexte particulier et caractéristiques de l'ITHQ



Fondé en 1968 à la demande de l'industrie et relevant de la ministre de l'Enseignement supérieur aujourd'hui, l'ITHQ accomplit sa mission éducative et exploite son volet de développement des affaires tout en étant soumis aux orientations et à la réglementation gouvernementales auxquelles sont assujettis les ministères et les organismes publics. Il est administré par un conseil d'administration dont tous les membres sont nommés par le gouvernement du Québec et au sein duquel sa directrice générale détient un siège. Depuis septembre 2018, les membres de son personnel sont des personnes employées de l'ITHQ et ne sont plus nommées en vertu de la *Loi sur la fonction publique*.

L'ITHQ est le seul établissement d'enseignement québécois à offrir à la fois des programmes d'études secondaires, collégiales et universitaires reliés à ses champs de compétences ainsi que des activités de formation continue. En 2018, il a obtenu l'autorisation de délivrer de façon autonome des diplômes universitaires. L'ITHQ offre présentement deux baccalauréats : un baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie – le premier en son genre au Québec – ainsi que le baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, offert en collaboration avec l'UQAM depuis plus de 30 ans et menant à un diplôme conjoint. Enfin, l'ITHQ a également développé une offre de programmes courts spécialisés en gestion de l'accueil s'adressant à une clientèle en emploi.

La qualité des formations offertes par l'ITHQ est assurée par la mise en œuvre de politiques qui réglementent l'évaluation continue de ses programmes d'études. À l'enseignement professionnel et technique, l'ITHQ s'appuie sur sa Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études professionnelles et techniques. Pour ce qui est de l'ordre universitaire, la Politique d'évaluation périodique des programmes universitaires encadre le processus d'évaluation continue des programmes. L'ITHQ est également assujetti aux évaluations menées par des organismes externes et propres à chacun de ses ordres d'enseignement.

Afin d'exercer pleinement son rôle de grande école hôtelière, l'ITHQ s'est également engagé à être présent sur les scènes locale, nationale et internationale, et a dans ce but conclu des alliances avec des établissements d'enseignement et de recherche, des associations sectorielles et des entreprises de haut niveau. Ajoutons que l'ITHQ a signé une entente de partenariat avec l'association internationale Relais & Châteaux et qu'il représente le Canada au sein du réseau international Hotel Schools of Distinction.

L'ITHQ souhaite affirmer davantage son rôle moteur dans le développement des divers secteurs de l'industrie de l'accueil au Québec. Pour ce faire, il aspire à devenir une référence au Canada pour ses activités de recherche, qu'il entend voir rayonner à l'échelle internationale. Ces dernières couvrent un large spectre, allant de la recherche appliquée à la réalisation de mandats de consultation et d'accompagnement d'entreprises. Grâce à la participation de nombreux professeurs, professeures, experts et expertes, la recherche

à l'ITHQ est essentiellement assurée par le GastronomiQc Lab, une unité mixte de recherche avec l'Université Laval, et ExperiSens, un centre collégial de transfert de technologie. Elle s'articule autour de deux thèmes, soit la gastronomie québécoise ainsi que l'expérience client et employé multisensorielle. Les activités de développement et de services à l'industrie exercées à l'ITHQ relèvent pour leur part du Centre d'expertise et d'ExperiSens.

L'ITHQ s'est doté en 2023 d'un nouveau plan stratégique 2023-2028. Ce dernier vise à positionner avantageusement l'expertise de l'ITHQ auprès du plus grand nombre de même qu'au sein des différents réseaux professionnels dont il fait partie. Pour y arriver, l'ITHQ s'engage à offrir une expérience distinctive à l'ensemble de sa clientèle, s'emploie à faire valoir son offre spécifique tant au Québec qu'à l'extérieur de la province, et renforce le déploiement de son expertise auprès de sa clientèle actuelle et future. L'ITHQ s'est également doté d'un projet éducatif en lien avec son plan stratégique et a actualisé son Plan de persévérance et de réussite scolaires pour la période 2025-2028, bien que dans les deux cas, il ne soit pas assujetti à cette obligation pour réaliser sa mission.

Sur le plan de ses installations, l'ITHQ est propriétaire de l'immeuble qui l'abrite et dont il doit assumer l'entretien et la gestion des 14 étages (21 000 m²). En plus de ses espaces réservés à l'enseignement et à la recherche, il dispose d'un hôtel de 42 chambres et de 2 restaurants d'application pédagogique ainsi que de plusieurs salles de réunions et de banquets. L'ensemble de ces installations lui confère un statut unique au sein de l'administration publique et du réseau de l'enseignement.

Enfin, en matière de finances, les crédits de l'ITHQ – un organisme autre que budgétaire – proviennent d'une subvention d'équilibre du ministère de l'Enseignement supérieur. L'ITHQ génère de plus des revenus autonomes, représentant environ 20 % de son budget global, grâce à ses outils d'application pédagogique – citons notamment l'hôtel-école avec ses restaurants et son service aux entreprises ainsi que le Centre d'expertise – et à ses initiatives en matière de recherche et de formation pour les entreprises et le grand public. Il peut également compter sur le soutien de la Fondation de l'ITHQ pour l'octroi de bourses à ses personnes étudiantes ainsi que la réalisation de certains projets.

Notre mission

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a pour mission de fournir des activités de formation de haut calibre en tourisme, en hôtellerie et en restauration, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ce domaine. Ses activités de formation comprennent du perfectionnement à l'intention de l'industrie.

Notre vision

Reconnu comme un pôle d'excellence en matière d'enseignement spécialisé dans le domaine du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, l'ITHQ mise avec audace sur une approche pédagogique distinctive et avant-gardiste, des activités de recherche appliquée ainsi qu'une collaboration soutenue avec l'industrie. Fort de son expertise et de son statut, l'ITHQ assure la formation d'une relève de haut niveau, notamment celle des futurs gestionnaires et chefs de file de l'industrie de l'accueil.

Nos valeurs

Le respect

Cette valeur se traduit par l'attention et la considération données à l'ensemble des personnes évoluant à l'ITHQ. Elle encourage le dialogue ouvert, l'empathie et l'ouverture aux autres. Le respect encourage chaque personne à traiter tous les membres de la communauté avec dignité, équité et compassion. Elle implique de respecter les différences culturelles, sociales, religieuses ainsi que personnelles, et de promouvoir un environnement inclusif et respectueux.

L'écoute

L'écoute encourage à faire preuve d'attention aux besoins et aux préoccupations de la communauté étudiante, du personnel et du corps enseignant ainsi que de la communauté environnante. Elle implique de favoriser la communication ouverte, de répondre rapidement et efficacement aux préoccupations, ainsi que de considérer les commentaires et suggestions pour améliorer continuellement l'institution.

La bienveillance

La bienveillance invite à faire preuve de compréhension et de compassion. Elle vise à créer un environnement accueillant et encourageant où les personnes étudiantes, le personnel et les personnes enseignantes peuvent exprimer leurs opinions et leurs préoccupations en toute sécurité, en accueillant la diversité des gens et des idées. Elle permet d'accepter l'erreur et demande à chacun et à chacune de démontrer une attitude de bonté et de gentillesse envers les autres, en cherchant à les aider, à les soutenir et à les encourager.

L'excellence

Cette valeur représente la recherche constante de l'excellence dans tout ce que fait l'ITHQ et ses membres, des personnes enseignantes à l'équipe de gestionnaires. Elle vise à maintenir des normes élevées et à encourager la communauté étudiante, le personnel et le corps enseignant à donner le meilleur, tout en ayant l'audace de faire autrement. Cette valeur implique d'encourager la recherche et l'innovation, et de promouvoir l'excellence dans toutes les activités menées au sein de l'ITHQ. Travailler avec minutie, atteindre des normes élevées et fournir des résultats à la hauteur des attentes, voilà différentes façons dont cette valeur se traduit. L'excellence ne se compare pas, elle est propre à chacun et à chacune et se veut un prolongement de l'engagement.

La reconnaissance

Cette valeur met en lumière la célébration des efforts et des accomplissements. Elle vise à encourager et à renforcer la confiance en soi et l'estime de soi ainsi que la poursuite de l'excellence et de l'engagement.

L'engagement

L'engagement pousse chaque personne œuvrant à l'ITHQ à s'engager pleinement envers sa vision, sa mission et ses valeurs en offrant des opportunités de développement personnel et professionnel. Elle met l'accent sur la mise à disposition des ressources nécessaires pour aider les personnes à atteindre leurs objectifs professionnels et personnels. Elle encourage également les personnes à s'engager dans leur propre processus de développement et à prendre des initiatives. Cette valeur implique également un engagement envers la communauté locale et la société en général, en contribuant à leur développement et à leur bien-être.

L'Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec,
une école hôtelière
de calibre international,
unique au Canada



Notre projet éducatif

Le projet éducatif de l'ITHQ, c'est...

- La vision et les engagements qui guident notre action éducative, que l'ensemble de notre communauté met en œuvre pour favoriser la persévérance et la réussite de la population étudiante.
- Un engagement collectif des personnes enseignantes, des collaborateurs et collaboratrices à la formation ainsi que des membres du personnel non enseignant à offrir un environnement et un enseignement propices à l'apprentissage.
- Un ensemble d'efforts pour faire des personnes étudiantes les premières responsables de leur réussite en soutenant leurs ambitions afin qu'elles puissent se créer un parcours professionnel et personnel à leur image.



Notre vision éducative

École hôtelière francophone unique au Canada et ouverte sur le monde, l'ITHQ mise sur le partage des savoirs dans l'industrie touristique, d'un savoir-être distinctif en Amérique du Nord et d'un savoir-faire respectueux de la tradition.

Le savoir

Ensemble de connaissances acquises, d'expériences vécues dans un domaine, une discipline, une science ou une profession donnée.

Le savoir-être

Ensemble d'aptitudes relationnelles et comportementales en contexte professionnel qui incluent, entre autres, les attitudes, les valeurs et les qualités personnelles, telles que l'ouverture et l'empathie, l'écoute active, la coopération, la courtoisie et l'anticipation des besoins afin de produire des actions et des réactions positives.

Le savoir-faire

Assimilation de connaissances et de techniques éprouvées grâce à l'expérience vécue dans l'exercice d'une activité visant à effectuer des tâches complexes ou à résoudre des problèmes d'une même famille de situations.

Notre enseignement, notre engagement

Soutenus par les valeurs institutionnelles de l'ITHQ, soit le respect, l'écoute, la bienveillance, l'excellence, la reconnaissance et l'engagement, l'ensemble des membres de notre communauté s'engagent à :

Créer une expérience étudiante positive

- En accueillant chaque personne avec écoute et bienveillance, dans le respect de sa diversité et de son altérité
- En créant des relations et des expériences mémorables et positives
- En s'engageant avec passion dans la communauté
- En bâtissant des relations de confiance basées sur l'intégrité, l'honnêteté, la loyauté et la générosité

Se donner les moyens de nos ambitions

- En développant un sens aiguisé du détail, adapté au contexte et aux codes propres aux cinq secteurs du tourisme
- En intégrant avec humilité une culture de travail basée sur la rigueur et la constance, en cohérence avec notre environnement professionnel

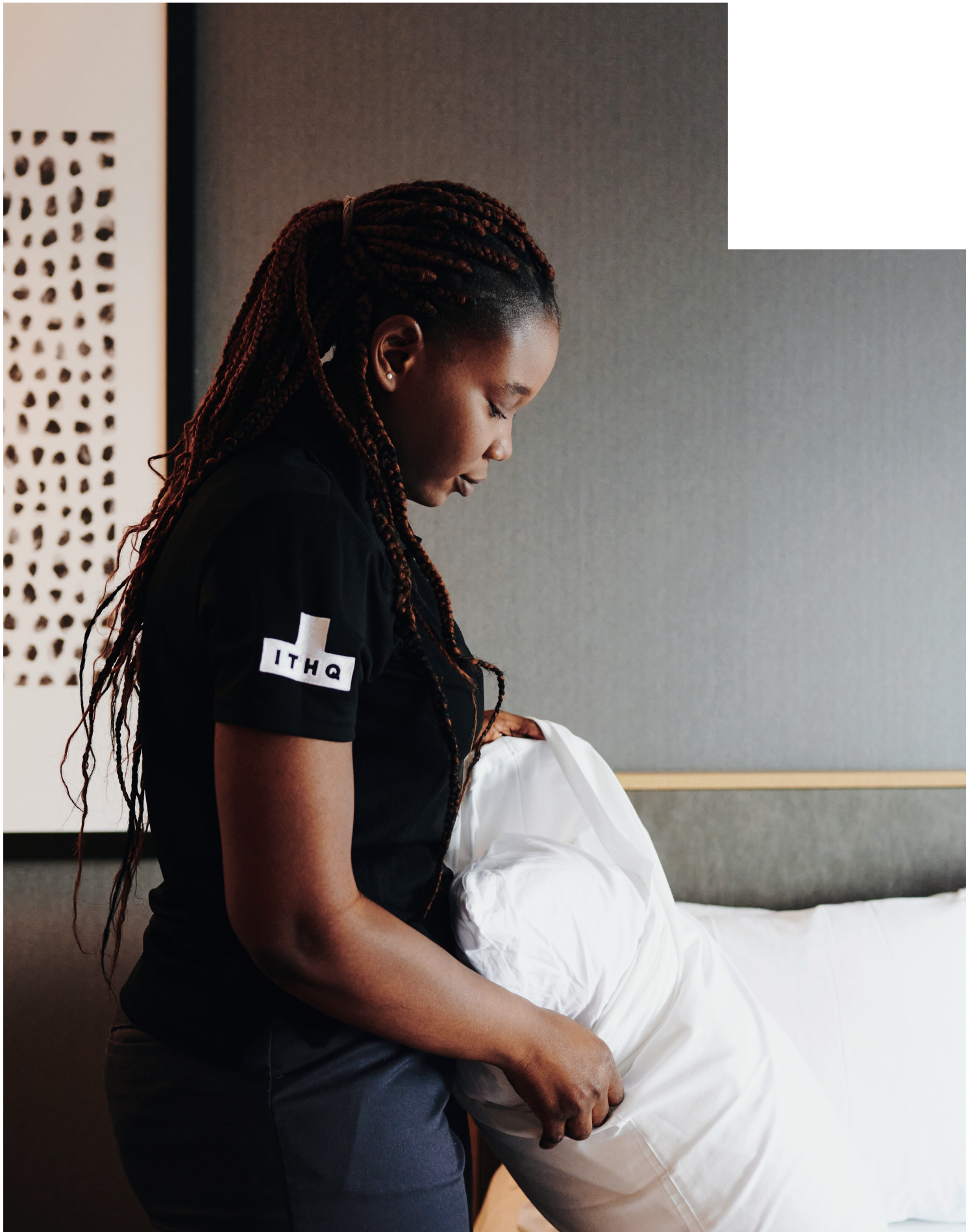
Agir avec exemplarité dans la communauté

- En appliquant les normes les plus élevées pour avoir un effet positif auprès de nos collaborateurs et collaboratrices et des membres de l'industrie, et plus largement au sein de la société
- En reconnaissant les contributions et les réalisations bénéfiques au groupe et en valorisant les réussites des autres

Innover pour se démarquer

- En saisissant les occasions de tester de nouvelles idées
- En développant un sens critique et en considérant l'erreur comme une occasion d'apprendre





Chiffres clés de l'année 2024-2025



403

Membres du personnel¹
(au 31 mars 2025)

57 252 093 \$

Dépenses de l'ITHQ

109

Personnes enseignantes et chargées de
cours aux trois ordres de l'enseignement
pour les programmes à temps plein et la
formation continue (au 31 mars 2025)

2 196

Demandes d'admission pour les
programmes à temps plein et la
formation continue des trois ordres de
l'enseignement

749

Nouvelles inscriptions aux programmes
à temps plein et à la formation continue
des trois ordres de l'enseignement

23

Projets de recherche (réalisés ou en cours)
au GastronomiQc Lab et à ExperiSens

13 110

Personnes participantes (d'entreprise
ou du grand public) aux formations et
aux ateliers de perfectionnement offerts
par le Centre d'expertise en tourisme,
hôtellerie et restauration

51 618

Repas servis au Restaurant de l'ITHQ et
au resto-école La Relève gourmande

¹ Nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion
des étudiants, des étudiantes et des stagiaires.

Faits saillants



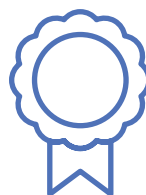
Un enseignement à la fine pointe



1^{re} année du nouveau programme Service de la restauration gastronomique, et 1^{re} édition de notre concours en service



Taux de participation record à la Semaine du majordome (29 personnes, dont 2 diplômé(e)s)



Renouvellement de la certification TedQual¹, qui garantit la qualité des programmes de formation touristique, pour le baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie

Jamais loin de ses diplômé(e)s

+ 17 000

Plus de 17 000 diplômé(e)s depuis la création de l'ITHQ en 1968



25 partenaires offrant des rabais et privilèges aux membres de la communauté ithquoise



93 entreprises inscrites au Répertoire des entreprises des diplômé(e)s

¹ Tourism Education Quality, délivrée par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et certifiée par les Nations unies



La recherche en plein essor



L'ITHQ, hôte de la conférence internationale du ICHRIE² sur la recherche en tourisme, hôtellerie et restauration, et participation active des équipes de l'ITHQ

23



ExperiSens et GastronomiQc Lab¹ : 23 projets de recherche (réalisés ou en cours)



GastronomiQc Lab

Présentations des projets de recherche dans 4 congrès internationaux (Irlande, Nouvelle-Zélande, Espagne, France) par des personnes étudiantes au doctorat

ExperiSens



Prix Coup de cœur des expert(e)s des CCTT³ pour une communication scientifique, *Favoriser la vie active et l'inclusion sociale des personnes âgées ou à mobilité réduite à l'aide des technologies*



Obtention d'un financement du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour un projet de recherche appliquée de 18 mois sur l'intégration responsable des robots de service dans les établissements hôteliers



Publication d'un guide sur les bonnes pratiques d'accueil des chiens dans les établissements hôteliers (projet de recherche avec l'AHQ⁴)

1 Initiative conjointe de l'Université Laval et de l'ITHQ
2 International Council on Hotel, Restaurant, and Institutional Education
3 Centres collégiaux de transfert de technologie
4 Association hôtellerie du Québec

L'ITHQ rayonne



Reconnaissance du Restaurant de l'ITHQ dans la 1^{re} édition du *Guide Michelin* au Québec



Jasmin Tanguay, directeur principal des études de l'ITHQ, nommé membre de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec



Karine Beauchamp, cheffe du Restaurant de l'ITHQ, intronisée à l'Académie culinaire de France



Brishna Hilaire, directrice de l'Hôtel de l'ITHQ, lauréate du prix Relève inspirante 2025



Carmine Caravaggio, enseignant de l'ITHQ, nommé Ambassadeur des vins italiens par la Vinality International Academy



3,8 M de pages vues pour le site Web de l'ITHQ avec un taux d'engagement de 62 %



Près de 100 entrevues médias



35 communiqués de presse



250 publications sur les 7 plateformes sociales de l'ITHQ et plus de 620 *stories* sur Instagram → croissance remarquable du nombre d'abonné(e)s toutes plateformes confondues (+10 237)



Ouverture du compte Instagram de l'Hôtel de l'ITHQ (660 abonné(e)s en à peine 6 mois)



L'expertise de l'ITHQ : toujours aussi convoitée!

34 Service-conseil ou développement de formations sur mesure par le Centre d'expertise à 34 organisations



Poursuite du programme de formation conjoint spécialisé en boulangerie avec Première Moisson (1 cohorte de 8 participant(e)s)



Partenariat avec Allergies Québec pour la diffusion d'une formation destinée aux gestionnaires ainsi qu'aux brigades de cuisine et de service en salle



Partenariat avec Cœliaque Québec dans la refonte et la diffusion d'une formation en ligne

264 264 Ateliers SAQ par ITHQ offerts à près de 5 900 personnes



Plus de 2 500 formations du MAPAQ¹ en hygiène et salubrité



Projet Aliments Santé – Accompagnement en valeur nutritive de 9 institutions et entreprises dans la poursuite de l'entente avec le MAPAQ dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)



Une offre de répertoires riche et variée avec 235 formations et 150 solutions technologiques au service de la restauration

Bilan pour la SNAAQ²

1 700 1 700 établissements publics visés (3 réseaux : santé et services sociaux, éducation, enseignement supérieur)



Participations, réseautage et rayonnement dans plus de 70 événements ciblés dans plusieurs régions du Québec



Objectif atteint avec 93 % des établissements dotés d'une cible d'achat local



994 994 installations ayant bénéficié du service d'accompagnement offert par l'ITHQ



Développement de 2 formations répondant à des besoins identifiés des services alimentaires en milieu institutionnels (végétalisation des menus et réduction du gaspillage alimentaire)



Progrès dans le développement de l'outil de suivi numérique Tracéco (plus de 16 000 produits intégrés dans la base de données et 620 établissements inscrits à la plateforme)



Réalisation d'un mandat de valorisation des légumes frais préoccupés pour le milieu institutionnel, confié par l'APMQ³

1 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

2 Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois

3 Association des producteurs maraîchers du Québec

Engagé dans le développement durable et le rayonnement des produits d'ici

Restauration



100 % des bières et 80 % des spiritueux servis à l'ITHQ sont québécois, et 50 % de ses vins proviennent du Québec ou du Canada

34

Plus de 34 producteurs d'alcool québécois au menu



Approvisionnement on ne peut plus local : 132 plantes potagères et fines herbes cultivées sur le toit de l'ITHQ, et plus de 140 kg de poires récoltées sur la terrasse du Restaurant de l'ITHQ

Hôtel de l'ITHQ



Renouvellement de la collaboration avec la galerie d'art Gallea, regroupant 85 œuvres et 23 artistes locaux



Renouvellement de la certification Clé Verte, reconnue mondialement en matière d'évaluation environnementale pour l'industrie hôtelière

Un environnement dynamique



Classe de maître de Jessica Rosval, Québécoise sacrée meilleure cheffe en Italie en 2021, lors de Montréal en Lumière

30 000

Près de 30 000 client(e)s accueilli(e)s dans nos étages de réunions et événements



Plus de 10 000 client(e)s hébergé(e)s à l'Hôtel de l'ITHQ





L'école en quelques chiffres



738 stages réalisés dans 23 pays



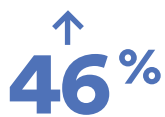
27 banquets, cocktails et buffets réalisés dans le cadre de cours



Achalandage record aux portes ouvertes de l'ITHQ avec plus de 1 600 participants (soit +16 % par rapport à 2023-2024)



131 visites et conférences offertes aux étudiant(e)s



Hausse de 46 % des demandes d'admission pour l'hiver 2025, comparativement à l'hiver 2019 (avant COVID-19)



Participation de 164 étudiant(e)s à des concours nationaux ou internationaux



57 étudiant(e)s étranger(-ère)s provenant de 16 pays



171 participant(e)s aux 2 salons des stages

43 600 heures

Plus de 43 600 heures d'application pédagogique dans l'un des secteurs de développement des affaires de l'ITHQ

La Fondation de l'ITHQ

La mission de la Fondation de l'ITHQ consiste à gérer une variété d'activités de collecte de fonds qui serviront à soutenir financièrement ou par des biens et des services le développement de l'ITHQ, incluant celui des personnes étudiantes, du personnel enseignant et des outils pédagogiques, de même que son rayonnement à titre d'établissement d'excellence.

Mise sur pied en 2003, la Fondation œuvre ainsi au soutien de la relève de l'ITHQ en tourisme, en hôtellerie et en restauration. Au moyen de divers événements-bénéfice et d'activités de financement, notamment des soirées gastronomiques, elle amasse des fonds qui sont ensuite distribués sous forme de bourses aux personnes étudiantes et

diplômées de l'ITHQ, ou encore alloués au perfectionnement de son personnel enseignant et à la participation à des concours provinciaux, nationaux et internationaux, à la recherche, à l'achat de matériel pédagogique et à la réalisation de différentes activités étudiantes.

En 2023, la Fondation de l'ITHQ a célébré ses 20 ans d'existence. Depuis sa création, elle a remis plus de 4,1 millions de dollars en bourses et en aide financière aux personnes étudiantes et diplômées de l'ITHQ. Elle a également soutenu d'importants projets de recherche et d'entrepreneuriat, à hauteur de 4,9 millions de dollars. Enfin, ses 79 prestigieux événements-bénéfice ont permis d'accueillir plus de 12 300 convives au fil des ans.

Plus particulièrement au cours de l'année 2024-2025, la Fondation de l'ITHQ a été en mesure de soutenir l'ITHQ à hauteur de 882 248 \$, répartis comme suit :



202 bourses

totalisant

411 256 \$

remises à des personnes étudiantes et diplômées



Plus de

470 992 \$

versés pour financer la recherche et les activités pédagogiques à l'ITHQ



Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages



Tableau comparatif de 2022-2023 à 2024-2025 des clientèles et des personnes diplômées

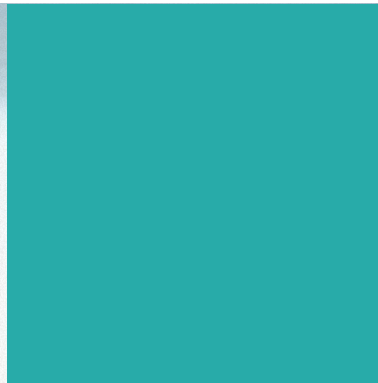
(du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année)

Programmes d'études à temps plein

Formation professionnelle (secondaire)		Clientèle étudiante			Personnes diplômées		
		2022-2023	2023-2024	2024-2025	2022-2023	2023-2024	2024-2025
DEP en cuisine	Cuisine et gastronomie, Cucina Italiana et Professional Cooking	201	187	198	63	69	84
ASP en cuisine du marché	Cuisine supérieure	38	36	38	19	25	20
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	117	124	120	39	59	57
DEP en service de la restauration/ ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	56	49	30	14	15	20
DEP en service de la restauration	Service de la restauration gastronomique	s.o.	s.o.	25	s.o.	s.o.	1
Total		412	396	411	135	168	182
Formation technique (collégial)							
DEC en techniques de tourisme		73	63	64	18	17	15
DEC en techniques de gestion hôtelière							
	Cheminement ITHQ	155	144	157	36	18	24
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	18	3	2	3	s.o.	s.o.
	Cheminement ITHQ-Centre collégial de Mont-Tremblant	5	10	13	s.o.	0	0
DEC en gestion d'un établissement de restauration							
	Cheminement ITHQ	82	79	71	19	14	18
	Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	35	25	28	12	6	2
	Cheminement ITHQ-Cégeps de Jonquière et Sorel-Tracy	25	23	17	s.o.	2	2
Total		393	347	352	86	57	61
Formation supérieure et universitaire							
Hautes Études en gestion hôtelière internationale		13	s.o.	s.o.	10	1	s.o.
Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie		64	69	57	20	13	14
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		243	309	324	54	56	54
Total		320	378	381	84	70	68
Total général		1 125	1 121	1 144	305	295	311

Programmes de formation continue (temps partiel)

Formation professionnelle (secondaire)	Clientèle étudiante			Personnes diplômées		
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Alimentation végétale	6	3	s.o.	s.o.	3	s.o.
Professionnel du vin (modules 1, 2 et 3)	132	120	89	112	109	80
Service de bar	49	32	29	41	30	29
WSET ^{MD} Level 2 Award in Wines and Spirits	44	46	36	41	43	37
WSET ^{MD} Level 3 Award in Wines and Spirits	40	34	34	9	24	20
Total	271	235	188	203	209	166
Formation technique (collégial)						
AEC Coordination d'événements et de congrès ITHQ-MPI	19	34	42	s.o.	12	17
AEC Gestion de cuisine	13	9	7	9	7	3
AEC Guide touristique de Montréal/Montréal Tourist Guide ITHQ-Ville de Montréal	s.o.	26	s.o.	s.o.	26	s.o.
Conseiller en vin agréé ITHQ-SAQ	11	9	4	11	9	3
Total	43	78	53	20	54	23
Formation supérieure et universitaire						
Certificat Management de l'accueil et design de l'expérience client	s.o.	5	6	s.o.	s.o.	1
Programme court Management de l'expérience employé dans les entreprises de l'accueil	s.o.	2	s.o.	s.o.	s.o.	0
Programme court Management de l'accueil	s.o.	1	5	s.o.	s.o.	2
Total	s.o.	8	11	s.o.	s.o.	3
Total général	314	321	252	223	263	192



État des admissions 2024-2025

Programmes d'études à temps plein

Formation professionnelle (secondaire)		Demandes d'admission	Nouvelles inscriptions
DEP en cuisine	Cuisine et gastronomie	429	92
	Cucina Italiana	45	16
ASP en cuisine du marché	Cuisine supérieure	60	27
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	227	59
DEP en service de la restauration	Service de la restauration gastronomique	62	24
Total		823	218
Formation technique (collégial)			
DEC en techniques de tourisme		58	26
DEC en techniques de gestion hôtelière			
	Cheminement ITHQ	115	53
	Cheminement ITHQ-Centre collégial de Mont-Tremblant	18	9
DEC en gestion d'un établissement de restauration			
	Cheminement ITHQ	76	28
	Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	55	17
	Cheminement ITHQ-Cégeps de Jonquière et Sorel-Tracy	17	3
Total		339	136
Formation supérieure et universitaire			
Programme court Management de l'expérience employé dans les entreprises de l'accueil		1	0
Programme court Management de l'accueil		6	3
Certificat Management de l'accueil et design de l'expérience client		5	3
Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie		46	19
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		680	67
Total		738	92

Programmes de formation continue (temps partiel)

Formation professionnelle (secondaire)	Demandes d'admission	Nouvelles inscriptions
Professionnel du vin, module 1	49	47
Professionnel du vin, module 2	25	18
Professionnel du vin, module 3	40	24
Service de bar	35	29
WSET ^{MD} Level 2 Award in Wines and Spirits	43	36
WSET ^{MD} Level 3 Award in Wines and Spirits	29	29
Total	221	183
Formation technique (collégial)		
AEC Gestion de restaurant	14	7
AEC Coordination d'événements et de congrès ITHQ-MPI	56	24
AEC Conseiller en vin agréé ITHQ-SAQ	5	4
AEC Guide touristique de Montréal/ <i>Montréal Tourist Guide</i> ITHQ-Ville de Montréal	s.o.	s.o.
Total	75	35
Total général (tous programmes confondus – année scolaire 2024-2025)	2 196	664

Nombre de stages réalisés en 2024-2025

Programmes d'études à temps plein

Formation professionnelle (secondaire)		Clientèle étudiante	Stages au Québec	Stages à l'extérieur du Québec
DEP en cuisine	Cuisine et gastronomie, Cucina Italiana et Professional Cooking	198	154	27
ASP en cuisine du marché	Cuisine supérieure	38	28	22
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	120	105	10
DEP en service de la restauration/ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie	30	2	36
DEP en service de la restauration	Service de restauration gastronomique	25	21	6
Total		411	310	101
Formation technique (collégial)				
DEC en techniques de tourisme		64	42	17
DEC en techniques de gestion hôtelière		157	53	56
Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe		2	0	0
Cheminement ITHQ-Centre collégial de Mont-Tremblant		13	10	0
DEC en gestion d'un établissement de restauration		71	33	28
Cheminement ITHQ-Collège Montmorency		28	17	1
Cheminement ITHQ-Cégeps de Charlevoix, Jonquière, Sorel-Tracy et Valleyfield		17	9	0
Total		352	164	102
Formation supérieure et universitaire				
Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie		57	18	13
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		324	23	6
Total		381	41	19
Total général		1 144	515	222



Prix et distinctions reçus en 2024-2025



Prix et bourses reçus par des étudiants et étudiantes de l'ITHQ

Concours au Canada, hors Québec et à l'international

Nom du concours ou de la bourse et organisme responsable	Prix mérité ou bourse obtenue	Nom de la personne gagnante et programme d'études
Concours de cas GTH/HTM 2025 Conférence annuelle interuniversitaire Ryerson University, University of Guelph, ESG UQAM-ITHQ	Tourisme 1 ^{re} place	Kellyanne Bilodeau, Guillaume Goletto, Charlie Tremblay-Noël Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
	Tourisme 2 ^e place	Noémie Beauregard, Lydia Blain, Ellen Grandmougin Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
International Young Talent Awards (Paris, 2024) Hospitality ON	Sélection pour la finale	Camille Valiquette, Ellen Grandmougin Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ

Concours ou bourses au Québec

Nom du concours ou de la bourse et organisme responsable	Prix mérité ou bourse obtenue	Nom de la personne gagnante et programme d'études
17 ^{es} Olympiades québécoises des métiers et des technologies	Médaille d'argent – Pâtisserie	Kylliane Tran Pâtisserie professionnelle
	Médaille de bronze – Cuisine	Jasmine Labonté-Leblanc Cuisine et gastronomie
Olympiades canadiennes des métiers et des technologies	Médaille d'or – Pâtisserie, ordre secondaire	Kylliane Tran Pâtisserie professionnelle
Bourses des projets touristiques Casino de Montréal	Bourses	Cédric Fournier, Émilien Juneau, Morgane Mainville-Lenen, Camille Peguet, Beatriz Sierra Techniques de tourisme
Concours des produits forestiers non ligneux Automne 2024	1 ^{re} place	Louise Ringelstein, Philip Kenny et Édouard Jetté Cuisine et gastronomie
	2 ^e place	Jasmine Labonté-Leblanc, Théo Chaïeb, Dominik Pilote
Concours des produits forestiers non ligneux Hiver 2025	1 ^{re} place	Thomas Quentin, Carmelle Magnide et Barbara Hien-Turpin Cuisine et gastronomie
	2 ^e place	Yoan Hurtubise, Mathias Granados et Mathis Gaudet Cuisine et gastronomie
Concours des Producteurs de lait du Québec Hiver 2025	Équipe gagnante Groupe 01	Jasmine Labonté-Leblanc, Pierre-Orel Dalexis, Arnaud Gauthier, Leïlou Letendre et Félix Cadieux Cuisine et gastronomie
	Équipe gagnante Groupe 02	Kimberly Trinh, Rosaly Proulx, Félix Roy, Léo Morin-Poulet et Vanessa Decosse Cuisine et gastronomie
	Équipe gagnante Groupe 03	Guillaume Desmarais-Gauthier, Magalie Philippe, Félix Millette et Ludovic O'leary Cuisine et gastronomie

Nom du concours ou de la bourse et organisme responsable	Prix mérité ou bourse obtenue	Nom de la personne gagnante et programme d'études
Concours Au sommet de la vague Automne 2024 Norref	1 ^{re} place	Lucas Nottrelet Cuisine supérieure
	2 ^e place	William Anglehart Cuisine supérieure
	3 ^e place	Jai Bessette Cuisine supérieure
Concours Au sommet de la vague Hiver 2025 Norref	1 ^{re} place	Juliette Renaud Cuisine supérieure
	2 ^e place	William Sem Cuisine supérieure
	3 ^e place	Hugo Mensah-Chenavas Cuisine supérieure
Concours meilleur élève sommelier du Québec, 4 ^e édition	3 ^e position	Antoine Régis Formation internationale en service et sommellerie
Concours Meilleur Sommelier des vins d'Italie 2024 Délégation commerciale d'Italie	1 ^{re} place	Maori-Ernesto Beaudoin Formation internationale en service et sommellerie
	2 ^e place	Raphaëlle Mallette Formation internationale en service et sommellerie
	3 ^e place	Clément Vautier Formation internationale en service et sommellerie
Concours de la relève culinaire Le Porc Show	1 ^{re} place	Alexandre Marchand, Christopher Manoug Cuisine supérieure
	2 ^e place	Benoît Beaupré, Francis Lavoie Cuisine supérieure
	3 ^e place	William Anglehart, Vincent Guay-Côté Cuisine supérieure
Médaille de la Lieutenant-gouverneure	Bourses	Rose Tremblay Service de la restauration gastronomique Mariann Fortin Techniques de tourisme Léa Quesnel Techniques de gestion hôtelière Mélina Fillion-Lauzon Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie
Fondation Alliance pour la relève	Bourses	Éloïse Héту Techniques de tourisme
		Maximilien Rousseau Formation en sommellerie professionnelle

Prix, bourses et nominations reçus par l'ITHQ, ses diplômé(e)s et des membres de son personnel

Nominations à l'international

Nom de l'événement ou de l'organisme responsable	Titre ou honneur mérité	Nom de la personne et poste à l'ITHQ
28 ^e édition de la certification Vinitaly International Academy (VIA)	Ambassadeur des vins italiens	Carmine Caravaggio Enseignant de sommellerie
Académie culinaire de France	Intronisation	Karine Beauchamp Cheffe exécutive du Restaurant de l'ITHQ

Concours et nominations au Québec

Nom du concours ou de la bourse et organisme responsable	Prix mérité ou bourse obtenue	Nom de la personne gagnante et programme d'études ou poste à l'ITHQ
Membre de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec	Nomination	Jasmin Tanguay Directeur principal des études
Fondation Alliance pour la relève	Bourses	Lisianne Côté-Girard Techniques de tourisme (2022) et baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie (2024) Delphine Lou Fontaine Picard Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie (2021) Félix Coulombe Hautes Études en gestion hôtelière internationale (2019) et baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie (2022)
Prix HSMAl Québec	Relève inspirante 2025	Brishna Hilaire Directrice de l'hébergement à l'Hôtel de l'ITHQ
Bourses Les Grand Chefs Relais & Châteaux Association Relais & Châteaux et Fondation de l'ITHQ	Bourses	Lori Chiaradia Cuisine et gastronomie (2019) Marianne Dansereau Pâtisserie professionnelle (2023) Léa Dézainde-Legault Pâtisserie professionnelle (2023) Alexandra Doyon Formation internationale en service et sommellerie (2022) Andrés Monzon-Barriga Cucina Italiana (2023)

Nom du concours ou de la bourse et organisme responsable	Prix mérité ou bourse obtenue	Nom de la personne gagnante et programme d'études
<i>Guide Michelin Québec 2025</i>	2 étoiles	<p>Roxan Bourdelais Service de bar (2011), Service de la restauration (2012), ASP Sommelierie (2012)</p> <p>Frédéric Laplante AEC Gestion hôtelière (1999), ASP Sommelierie (2000)</p> <p>François-Emmanuel Nicol Gestion d'un établissement de restauration (2014)</p>
	1 étoile	<p>Marie-Josée Beaudoin Techniques de gestion hôtelière (2001)</p> <p>Frédéric Laplante AEC Gestion hôtelière (1999), ASP Sommelierie (2000)</p>
	Bib gourmand	<p>Amélie Demchuk Service de bar (2012)</p> <p>Robin Filteau Boucher Cuisine d'établissement (2008), Cuisine du marché (2009)</p> <p>Marc-Olivier Frappier Cuisine d'établissement (2009)</p> <p>Marc-Olivier Gavina Service de restauration (2001), Sommelierie (2002)</p> <p>Marc-André Jetté Cuisine actualisée (2002), Cuisine évolutive pour hôtels et restaurants (2003), Gestion d'une production alimentaire haut de gamme (2003), Formation supérieure en cuisine (2003)</p> <p>Jessica Noël Cuisine du marché (2014), Cuisine professionnelle (2014)</p> <p>Charles-Tristan Prévost DEP Cuisine (2017)</p>
Prix des cocktails exceptionnels	Véronique Dalle Service de restaurant et sommelierie (2000), Sommelierie (2001)	
Prix du service	Roxan Bourdelais Service de bar (2011), Service de la restauration (2012) et ASP Sommelierie (2012)	
Lauriers de la gastronomie québécoise 2025	Chef pâtissier de l'année	Éric Champagne Pâtisserie professionnelle (2005)
	Entreprise ou initiative de l'année	Marie-Josée Beaudoin Techniques en gestion hôtelière (2001)





4.

**Les
résultats**

Plan stratégique 2023-2028

Résultats détaillés 2024-2025 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2023-2028¹

Les résultats qui suivent portent sur l'ensemble des cibles du Plan stratégique 2023-2028 de l'ITHQ. Ils sont présentés de manière à pouvoir en suivre l'évolution pendant toute la durée du plan. Les commentaires qui les accompagnent concernent les réalisations de l'année et quelques-uns des projets que l'ITHQ entend poursuivre.

¹ Le Plan stratégique 2023-2028 de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/publications-et-textes-officiels/plans-strategiques/>.

Enjeu 1

L'expérience ITHQ : distinctive, à la hauteur de sa réputation

Orientation 1

Repenser l'expérience étudiante intégrée en l'axant sur la fierté de réussir et d'appartenir à la communauté ithquoise

→ Objectif 1.1.1

Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de l'expérience étudiante intégrée, allant des étapes du recrutement à celles qui suivent l'obtention du diplôme

Contexte lié à l'objectif

L'expérience étudiante intégrée est composée des grandes étapes importantes qu'une personne étudiante vivra tout au long de son parcours scolaire. Elle désigne en quelque sorte les interactions, les émotions et les expériences qui seront vécues par l'étudiant ou l'étudiante du recrutement à l'obtention du diplôme. En collaboration avec des intervenants et intervenantes clés de l'ITHQ, l'expérience étudiante est minutieusement étudiée pour demeurer cohérente avec la promesse ITHQ (former la relève et les leaders de l'industrie touristique) et axée sur la fierté de réussir et d'appartenir à la communauté ithquoise.

Ce projet d'une grande ampleur est la pièce maîtresse de l'enjeu 1 de la planification stratégique. Chaque direction et secteur de l'ITHQ est impliqué dans le parcours étudiant par sa participation active à l'atteinte des résultats.

Indicateur 1.1.1.1

Augmentation du taux de satisfaction de la clientèle diplômée à l'égard de son expérience étudiante

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	Mesure de départ établie	+1 % par rapport à la mesure établie	+2 % par rapport à la mesure établie	+3 % par rapport à la mesure établie	+4 % par rapport à la mesure établie
Résultat	83,7 %	86,7 % Cible dépassée	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Plusieurs actions ont été entreprises dans le but de minimiser les sources de friction identifiées dans le sondage institutionnel réalisé en juin 2024, notamment : révision et bonification de l'offre de stages, nouvelle ressource pour informer et accompagner les étudiants et étudiantes dans leurs demandes aux programmes de bourses et d'aide financière, service de guichet unique pour prise de rendez-vous auprès des différentes ressources d'aide à la réussite et révision des communications envoyées par le registrierat.



→ Objectif 1.1.2

Adapter en continu les programmes de formation en vue d'intégrer les nouveaux enjeux

Contexte lié à l'objectif

Cet objectif stratégique vise à mesurer la pertinence du programme de formation à l'égard du marché du travail et du poste visé par la personne diplômée. La préparation adéquate au marché du travail dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'accueil est une donnée primordiale, sinon prioritaire pour un établissement d'enseignement. L'ITHQ soutient cette idée et s'engage à former la relève et les leaders de demain. Pour ce faire, l'évaluation annuelle de certains aspects nous permettra de faire évoluer nos programmes d'études en fonction des résultats obtenus par ces enquêtes.

Ce projet de grande envergure implique un grand nombre d'intervenants et d'intervenantes provenant de plusieurs secteurs. Le respect du processus de consultation des instances pédagogiques sera nécessaire en prévision des nouvelles améliorations qui seront souhaitées.

Indicateur 1.1.2.2

Augmentation du taux de satisfaction de la clientèle diplômée à l'égard de sa formation

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	Mesure de départ établie	+1 % par rapport à la mesure établie	+1 % par rapport aux résultats de 2024-2025	+2 % par rapport aux résultats de 2025-2026	+2 % par rapport aux résultats de 2026-2027
Résultat	83,5 %	82,8 % Cible non atteinte	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Les résultats ont révélé que les personnes diplômées estiment avoir acquis des compétences techniques solides au cours de leur formation. Toutefois, elles ont exprimé le besoin d'une meilleure préparation à certaines compétences interpersonnelles et professionnelles, telles que la résolution de problèmes en milieu de travail et le travail en équipe.

→ Objectif 1.1.3

Enrichir l'expérience vécue par les personnes étudiantes grâce à l'engagement soutenu de l'ensemble du personnel

Contexte lié à l'objectif

Cet objectif stratégique vise l'implication de tous les services et directions de l'ITHQ auprès des étudiants et étudiantes en mettant en œuvre une mesure de soutien tout en participant activement à la vie scolaire et en contribuant à l'enrichissement et à l'amélioration de leur expérience ithquoise.

La mesure de soutien peut se définir de plusieurs façons (amélioration de l'environnement physique, mentorat, activités parascolaires, applications pédagogiques, offres d'emplois dans les secteurs commerciaux de l'ITHQ, conférences, cliniques, etc.). Les mesures de soutien offertes aux étudiants et étudiantes seront intégrées au processus de conception de l'expérience étudiante et assureront l'engagement et le renforcement du sentiment d'appartenance de la communauté étudiante. Cet objectif est étroitement lié à l'objectif 1.1.1.

Indicateur 1.1.3.3

Pourcentage d'unités administratives ayant mis en œuvre une ou plusieurs mesures de soutien au bénéfice de la clientèle étudiante

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	70 %	76 %	80 %	85 %	100 %
Résultat	100 % Cible dépassée	94 % Cible dépassée	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Au total, 16 services sur 17 ont offert au moins une mesure de soutien aux étudiants et étudiantes dans le but d'enrichir leur expérience. Tous les services offrant la même mesure de soutien que l'an dernier se sont assurés de l'améliorer et de la rendre plus bénéfique pour la population étudiante.



→ Objectif 1.1.4

Renforcer l'engagement des diplômées et des diplômés auprès de la communauté ithquoise

Contexte lié à l'objectif

Multiplier les points de contact avec nos diplômés et diplômées pour enrichir le parcours étudiant aidera l'ITHQ à entretenir des liens solides et durables avec ses anciens étudiants et étudiantes, favorisant ainsi leur engagement et leur sentiment d'appartenance à leur alma mater.

Indicateur 1.1.4.4

Nombre de points de contact des diplômées et diplômés auprès de l'ITHQ démontrant le taux d'engagement

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	255	260	267	279	292
Résultat	596 Cible dépassée	678 Cible dépassée	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Le nombre de points de contact a fortement augmenté, en grande partie grâce à l'embauche de nombreuses personnes diplômées par le Centre d'expertise à titre de conseillères ou conseillers experts et à l'organisation d'un événement tenu par le Bureau des diplômés, lequel a rassemblé plusieurs personnes diplômées et étudiantes.



Orientation 2

Renouveler l'expérience employé en s'appuyant sur les valeurs institutionnelles

→ Objectif 1.2.1

Insuffler de façon concrète une culture d'écoute, de bienveillance et de reconnaissance dans la gestion du personnel

Contexte lié à l'objectif

Cet objectif du plan stratégique est directement en lien avec l'évolution du style de gestion pour intégrer de façon concrète trois des six valeurs du plan stratégique dans la gestion quotidienne. Plus précisément, les actions s'inscrivent dans l'expérience employé en lien avec l'expérience étudiante.

Indicateur 1.2.2.1
Indice du sentiment d'appartenance au sein du personnel

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	3,73 sur 5	3,80 sur 5	3,92 sur 5	4,10 sur 5	4,48 sur 5
Résultat	3,82 Cible dépassée	3,80 Cible atteinte	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

L'année 2024-2025 marque la mise en place des premières actions sur l'expérience employé. Les effets sur le sentiment d'appartenance sont donc peu mesurables à ce jour.

Par ailleurs, la légère baisse du résultat par rapport à celui observé l'an dernier s'explique notamment par le fait que certaines personnes employées ont le sentiment que tous les mandats sont urgents. Ces personnes sentent donc une pression accrue et éprouvent de la difficulté à gérer cette pression. La direction des ressources humaines a ainsi élaboré un plan d'action, qui inclut des rencontres avec les différentes équipes (membres du personnel et gestionnaires) et la mise en place d'outils afin de mieux gérer la charge de travail.



Enjeu 2

Une école hôtelière bien positionnée dans ses réseaux et à la fine pointe des connaissances

Orientation 3

Affirmer le positionnement institutionnel

→ Objectif 2.3.1

Déployer une offre de services agile, en fonction des nouvelles connaissances et de sa clientèle prioritaire

Contexte lié à l'objectif

Afin d'être en mesure de s'adapter au contexte évolutif de l'industrie, aux nouvelles tendances et aux plus récentes connaissances établies ou émergentes, l'ITHQ désire faire preuve d'agilité. Le présent objectif vise ainsi la révision annuelle de l'offre de services de l'ITHQ afin de pouvoir répondre le plus adéquatement possible aux besoins croissants des nombreuses clientèles qu'il dessert.

Indicateur 2.3.3.1

Pourcentage des clients nationaux et internationaux ciblés desservis par l'offre de services

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Résultat	71,3 % Cible non atteinte en ce qui concerne l'offre de formation	100 % Cible atteinte en ce qui concerne l'offre de formation	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Afin d'accroître la pertinence et l'attractivité de son offre, l'organisation a procédé à une révision en profondeur de plusieurs programmes phares, dont l'ASP en sommellerie, la technique de gestion hôtelière, la technique de gestion d'un établissement de restauration ainsi que le baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie. Ces révisions visaient à mieux répondre aux attentes des clientèles ciblées, tant nationales qu'internationales. Parallèlement, le programme d'accompagnement des étudiants et étudiantes a été bonifié, un service de reconnaissance des acquis de compétences et expérimentiels a été mis en place, et des services ou programmes ont été ajoutés ou modernisés. Ces ajustements ont permis d'élargir et d'actualiser l'offre de services, contribuant ainsi à mieux desservir les clientèles stratégiques identifiées.



→ Objectif 2.3.2

Améliorer les impacts positifs de l'ITHQ sur les plans environnemental et social

Contexte lié à l'objectif

Cet objectif du plan stratégique se réalise par l'obtention du niveau Bronze du programme de certification STARS. La participation à cette certification permet à l'ITHQ de mesurer sa performance en matière de durabilité, d'engager la communauté ithquoise à bâtir une véritable culture de développement durable et d'évaluer ses progrès et impacts dans un cadre reconnu internationalement.

Indicateur 2.3.3.2

Pourcentage d'atteinte des composantes du niveau Bronze de la certification STARS en développement durable

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	10 %	15 %	20 %	50 %	100 %
Résultat	10 % Cible atteinte	15 % Cible atteinte	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

En procédant à la réalisation de son premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre, l'ITHQ a été en mesure de satisfaire certaines exigences de deux crédits du programme STARS, soit le crédit *OP-6 : Émissions de gaz à effet de serre* ainsi que le crédit *IL-31 : Vérification des gaz à effet de serre*. Ces démarches ont permis de bonifier le résultat global de 5 %, atteignant ainsi la cible fixée pour 2024-2025 en vue de l'obtention éventuelle du niveau Bronze de la certification STARS.

Orientation 4

Faire rayonner l'expertise unique de l'ITHQ

→ Objectif 2.4.1

Faire bénéficier les entreprises et les organismes de l'expertise ou des services de l'ITHQ

Contexte lié à l'objectif

Cet objectif vise à augmenter la notoriété des nombreux services offerts par l'ITHQ, notamment par le biais des deux restaurants et de l'hôtel d'application pédagogique, du Centre d'expertise et d'ExperiSens, le centre collégial de transfert de technologie. Ces services permettent, entre autres, de bonifier la formation offerte aux étudiants et étudiantes et de collecter des données pour la recherche, qui mènera éventuellement à la production de nouvelles connaissances à transmettre. À cela s'ajoute de la formation continue pour les acteurs de l'industrie, de la formation pour le grand public ainsi que de l'accompagnement pour les entreprises et les organismes publics ou privés sur de nombreux sujets. En renforçant la visibilité de l'ensemble de ses services, l'ITHQ sera en mesure d'exercer une plus grande influence et d'ainsi agir comme catalyseur de changement.

Indicateur 2.4.1.1

Taux d'augmentation des services offerts aux entreprises et aux organismes en matière de formation, de service-conseil et de recherche appliquée

Mesure de départ :
41 000 heures de services

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	+5 %	+5 % par rapport aux résultats de 2023-2024	+5 % par rapport aux résultats de 2024-2025	+5 % par rapport aux résultats de 2025-2026	+5 % par rapport aux résultats de 2026-2027
Résultat	+22 % Cible dépassée	+14 % Cible dépassée	—	—	—

Indicateur 2.4.1.2

Pourcentage de recommandation de la marque ou des services rendus (indice de recommandation client)

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	58 %	58 %	59 %	59 %	60 %
Résultat	60 % Cible atteinte	65 % Cible dépassée	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Le Centre d'expertise a pu faire valoir les fines compétences de ses équipes en gestion de la restauration dans le secteur du tourisme et du divertissement en accompagnant plusieurs organismes publics. Citons notamment le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et les établissements publics visés par la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois.

En cours d'année, le Centre d'expertise a poursuivi auprès d'une quarantaine d'entreprises et d'organismes ses accompagnements sur mesure en service-conseil, audits, diagnostics d'affaires et recommandations. L'équipe a consolidé son expertise dans le développement et la conception de formations en ligne afin de répondre aux besoins croissants de l'industrie.

ExperiSens a, pour sa part, observé une année satisfaisante sur le plan de ses activités, avec 2 projets de recherche, 1 formation et 12 projets d'aide technique.

→ Objectif 2.4.2

Renforcer le positionnement de l'ITHQ à titre de partenaire de savoir

Contexte lié à l'objectif

L'ITHQ bénéficie d'une solide renommée tant au Québec qu'au-delà de ses frontières et s'est imposé, au fil des ans, comme un établissement de formation de premier plan dans son domaine d'activité. L'implantation d'un nouvel ordre d'enseignement universitaire et l'institutionnalisation de la recherche lui a amené de nouvelles perspectives. Il s'avère donc nécessaire de poursuivre la consolidation de ses partenariats existants et le développement de nouveaux partenariats.

Cet objectif se concentre sur les collaborations institutionnelles, soit la réalisation de projets avec d'autres établissements offrant des programmes d'études ou de la recherche, et sur des projets de collaboration visant la transmission ou l'élaboration de savoirs.

Indicateur 2.4.4.2

Nombre de projets réalisés en collaboration avec les partenaires du milieu de l'éducation

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	45	47	48	49	50
Résultat	52 Cible dépassée	53 Cible dépassée	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

Plusieurs projets de recherche en partenariats ont été actifs durant l'année, de nouveaux ont débuté, et quelques-uns ont été menés à terme. Une entente cadre entre l'ITHQ, l'Université Laval et la Société des casinos a été conclue et assurera la phase 2 du GastronomiQc Lab. ExperiSens, le centre collégial de transfert de technologies (CCTT) de l'ITHQ, a obtenu un financement du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour mener un projet de recherche appliquée sur l'intégration responsable des robots de service dans les établissements hôteliers. Du côté des programmes, l'entente avec le Cégep de Saint-Jérôme a été renouvelée et garantit une cohorte d'étudiantes et d'étudiants collégiaux jusqu'en 2028. Des projets de transmission de connaissances et de collaborations internationales sont en cours, dont un avec le Saigontourist Hospitality College ainsi qu'un autre avec l'école INACAP et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie. D'autres ententes et projets sont en élaboration.

→ Objectif 2.4.3

Participer à des événements d'envergure, par l'entremise des membres de la communauté ithquoise

Contexte lié à l'objectif

Le nombre de reconnaissances obtenues par la communauté ithquoise (personnes étudiantes et diplômées, corps enseignant et personnel) participe à mesurer concrètement le rayonnement de l'expertise unique développée par l'ITHQ.

Indicateur 2.4.4.3

Nombre de reconnaissances obtenues

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	24	24	25	26	27
Résultat	28 (+17 %) Cible dépassée	47 (+96 %) Cible dépassée	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

L'année 2024-2025 a été très fructueuse en matière de reconnaissances obtenues par la grande communauté ithquoise. Quelques exemples peuvent être cités, tels que l'Atelier des expertes et experts du réseau des CCTT, les Olympiades des métiers et des technologies, le Vinitaly USA, les bourses de la Fondation Alliance pour la relève et les avis du *Guide Michelin* au Québec, première édition.

Orientation 5

Consolider la notoriété et la crédibilité de la recherche effectuée au sein de l'ITHQ

→ Objectif 2.5.1

Valoriser les projets de recherche et les chercheurs et chercheuses qui les dirigent

Contexte lié à l'objectif

Le présent objectif vise le rayonnement de la recherche à l'ITHQ auprès des médias grand public. Les résultats obtenus sont influencés par les efforts proactifs de l'ITHQ (publication de communiqués de presse, présentation de projets et d'idées aux médias, etc.), mais également par les demandes reçues de la part de journalistes. Néanmoins, rappelons que malgré les efforts déployés, l'ITHQ n'exerce aucun contrôle sur ce qu'un média décide de couvrir, de publier ou de citer.

Indicateur 2.5.5.1

Nombre de mentions dans les médias en lien avec les chercheuses et chercheurs et les projets qu'ils dirigent

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	18	21	25	30	34
Résultat	70 Cible dépassée	55 Cible dépassée	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

La cible a été à nouveau dépassée cette année. Les résultats ont été notamment obtenus grâce à la publication de communiqués en lien avec des projets de recherche effectués par ExperiSens, des offensives de positionnement de nos professeur(e)s-chercheur(-euse)s (GastronomiQc Lab, retombées de l'arrivée au Québec du *Guide Michelin*, etc.) et la participation de l'ITHQ comme école-hôte dans le cadre de la conférence du International Council on Hotel, Restaurant, and Institutional Education.

À noter que les résultats enregistrés ne tiennent pas compte des déclinaisons régionales d'une couverture (article ou reportage) ou encore des rediffusions. En ajoutant ces éléments, le nombre de mentions grimpe alors à 70.

→ Objectif 2.5.2

Diffuser les résultats de recherche

Contexte lié à l'objectif

L'objectif 2.5.2 vise la diffusion des résultats de recherche auprès des publics ciblés. Les activités de diffusion impliquant une ou un membre des équipes de recherche de l'ITHQ, une professeure ou un professeur ont donc été compilées. L'indicateur propose un système d'unités afin de rendre compte du temps consacré à l'élaboration de chaque type d'activité :

- 5 unités pour une publication dans une revue avec un comité de lecture;
- 5 unités pour la direction d'un ouvrage collectif;
- 4 unités pour un chapitre de livre dans un ouvrage collectif;
- 3 unités pour la participation à une conférence ou à un séminaire scientifique sur invitation;
- 2 unités pour la participation à une conférence ou à un séminaire scientifique;
- 2 unités pour une affiche scientifique;
- 2 unités pour la publication d'un jeu de données dans un dépôt thématique par domaine, un dépôt spécifique à un éditeur ou un dépôt multidisciplinaire (dépôt en libre accès);
- 2 unités pour la création et la diffusion d'une base de données d'envergure;
- 1 unité pour la participation à une conférence scientifique très courte (présentation *flash*, Ma thèse en 180 secondes);
- 1 unité pour une présentation en milieu pratique (industriel et autre).

Indicateur 2.5.5.2

Nombre de diffusions des résultats scientifiques auprès des publics cibles

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cible	36	37	38	40	42
Résultat	50 Cible dépassée	50 Cible dépassée	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2024-2025

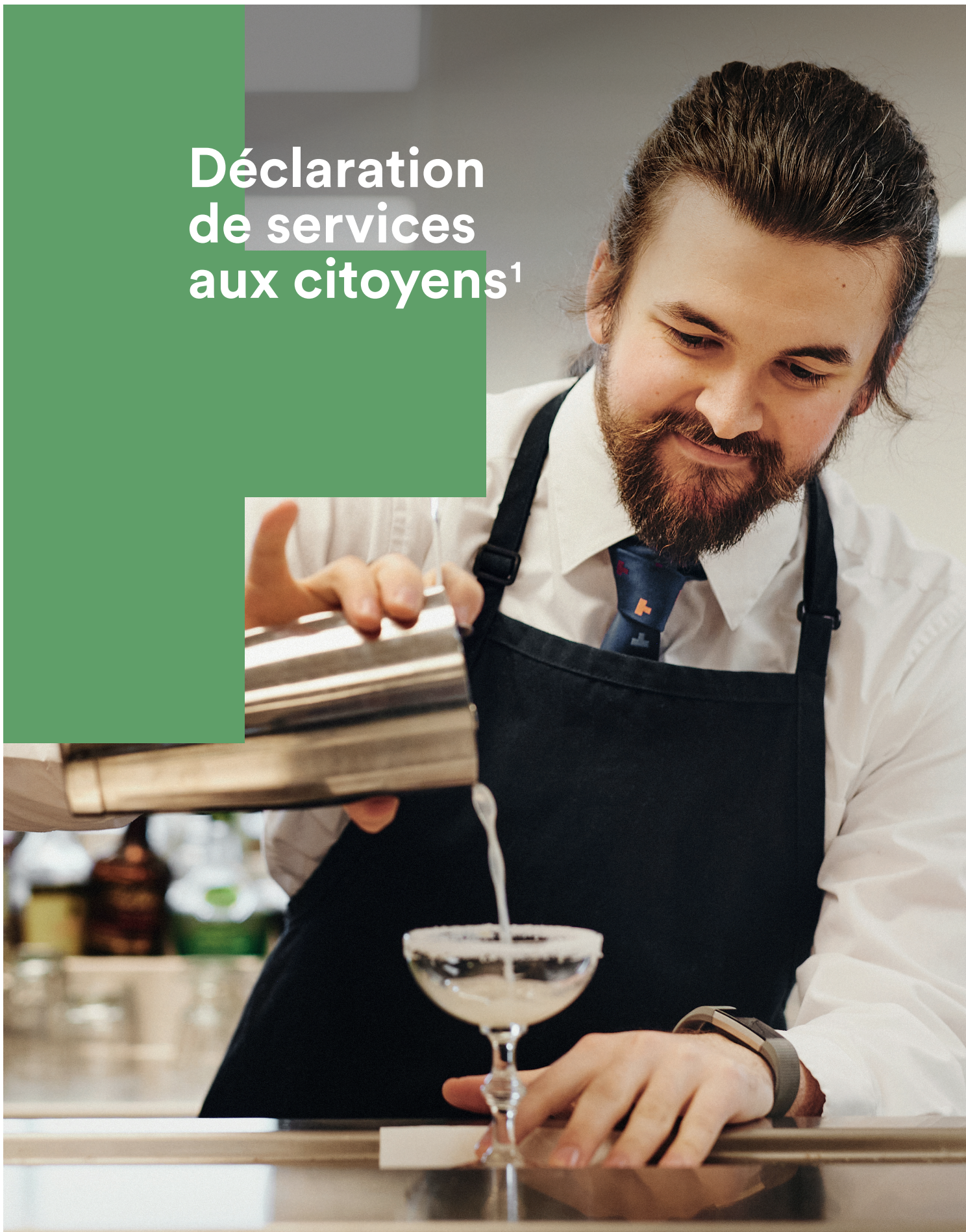
En 2024-2025, les équipes de recherche ont dépassé la cible, notamment en raison du nombre élevé d'activités de diffusion menées par l'équipe du GastronomiQc Lab, entre autres par les personnes étudiantes dirigées ou codirigées par un ou une membre du corps professoral de l'ITHQ. De plus, les équipes ont diffusé leurs résultats dans plusieurs événements internationaux, contribuant ainsi au rayonnement international de l'ITHQ. Citons notamment la conférence internationale du ICHRIE à Montréal, la European Conference on Sensory and Consumer Research (EuroSense) à Dublin, la conférence Green Food Tech à Saint-Malo et LCA Food à Barcelone.

Cette année, 50 unités ont donc été obtenues :

- 10 unités pour des publications soumises à un comité de lecture par le GastronomiQc Lab aux revues suivantes : *International Journal of Gastronomy and Food Science* et *Ethnologies*;
- 14 unités pour la participation à une conférence ou à un séminaire scientifique (12 pour le GastronomiQc Lab, 2 pour ExperiSens);
- 16 unités pour les affiches scientifiques (12 pour le GastronomiQc Lab, 4 pour ExperiSens);
- 2 unités pour un rapport de recherche (ExperiSens);
- 8 unités pour une présentation en milieu pratique (4 pour le GastronomiQc Lab, 4 pour ExperiSens).



Déclaration de services aux citoyens¹



L'ITHQ dessert trois types de clientèles : la population étudiante (programmes d'enseignement), les intervenants et intervenantes de l'industrie (activités de recherche, de formation et de consultation) et le grand public (services hôteliers, de restauration, de réunions et d'événements, et ateliers de formation).

Il s'est engagé à accueillir sa clientèle et à lui répondre avec courtoisie, diligence et respect; à traiter toute demande de renseignement de façon juste et équitable; à communiquer de l'information fiable, complète et claire; à offrir de la formation à la fine pointe des connaissances; à permettre un accès simple à ses services; et à assurer la protection des renseignements personnels qu'il détient.

Afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de sa clientèle, l'ITHQ s'est en outre fixé les objectifs suivants :

- Faciliter le cheminement scolaire de ses étudiants et étudiantes;
- Offrir à ses étudiants et étudiantes des activités pédagogiques variées permettant les meilleurs apprentissages possibles;
- Exercer une veille des changements s'opérant dans les entreprises afin de mieux comprendre leurs besoins;
- Soutenir la recherche et l'innovation.

1 La Déclaration de services aux citoyens de l'ITHQ peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/declaration-de-services-aux-citoyens-et-traitement-des-plaintes/>.

Sommaire des résultats des engagements

Déclaration de services aux citoyens

Au cours de l'année 2023-2024, l'ITHQ a procédé à une mise à jour complète de sa Déclaration de services aux citoyens (DSC). En 2024-2025, l'Institut a réussi à atteindre la majorité des cibles fixées dans ses engagements.

Engagement lié aux services offerts à la population étudiante	Indicateur	Cible prévue par la DSC	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025
Délivrer une attestation de fréquentation scolaire	Délai pour délivrer le document demandé	5 jours ouvrables dans 100 % des cas	230 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas	227 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Délivrer un relevé de notes, un relevé des apprentissages, un diplôme, un certificat ou une attestation de réussite		5 jours ouvrables dans 100 % des cas	63 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas	115 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Émettre un duplicata d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation de réussite		5 jours ouvrables dans 100 % des cas	5 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas	2 demandes reçues Délai respecté dans 0 % des cas
Remplir une demande de vérification de scolarité préembauche qu'une étudiante ou un étudiant a soumise par courriel ou par télécopieur		5 jours ouvrables dans 100 % des cas	6 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas	17 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Répondre à une demande d'évaluation des besoins d'une étudiante ou d'un étudiant souhaitant bénéficier des services du Carrefour d'aide à la réussite (demande en personne ou par téléphone)	Délai pour contacter la personne étudiante	3 jours ouvrables dans 100 % des cas	83 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas	31 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Répondre à une demande d'évaluation des besoins d'une étudiante ou d'un étudiant souhaitant bénéficier des services du Carrefour d'aide à la réussite (demande par courriel)		5 jours ouvrables dans 100 % des cas	17 demandes reçues Délai respecté dans 88 % des cas	61 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Communiquer avec une étudiante ou un étudiant pour lui offrir une rencontre avec une personne conseillère d'aide à la réussite, à la suite de l'évaluation de ses besoins		5 jours ouvrables dans 90 % des cas	33 demandes reçues Délai respecté dans 85 % des cas	25 demandes reçues Délai respecté dans 100 % des cas
Communiquer avec une étudiante ou un étudiant pour lui offrir une rencontre avec une personne intervenante psychosociale, à la suite de l'évaluation de ses besoins		5 jours ouvrables dans 90 % des cas	47 demandes reçues Délai respecté dans 87 % des cas	59 demandes reçues Délai respecté dans 83 % des cas

Engagement lié aux services offerts aux intervenants et intervenantes de l'industrie	Indicateur	Cible prévue par la DSC	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025
Répondre à un message téléphonique laissé au Centre d'expertise, pouvant notamment porter sur les formations, les ateliers, les cours de perfectionnement et les examens de certification qui y sont offerts	Délai pour effectuer un retour d'appel	2 jours ouvrables dans 90 % des cas	2 747 retours d'appel effectués Délai respecté dans 93 % des cas	3 505 retours d'appel effectués Délai respecté dans 94 % des cas
Délivrer une attestation de réussite relative à une formation standardisée, à un cours de perfectionnement ou à un examen de certification, à l'achèvement de l'activité	Délai pour délivrer le document demandé	Le jour même dans 100 % des cas	6 950 attestations émises Délai respecté dans 100 % des cas	4 695 attestations émises Délai respecté dans 100 % des cas

Engagement lié aux services offerts au grand public	Indicateur	Cible prévue par la DSC	Résultat 2023-2024	Résultat 2024-2025
Répondre à un message téléphonique pour une demande de réservation au Restaurant de l'ITHQ, au restaurant-école La Relève gourmande ou au bar Blanc bec, laissé à la réception de l'ITHQ	Délai pour effectuer un retour d'appel	Le jour même dans 90 % des cas	6 037 retours d'appel effectués Délai respecté dans 88 % des cas	3 024 retours d'appel effectués Délai respecté dans 90 % des cas
Délivrer une attestation de réussite d'un cours faisant partie des Ateliers SAQ, une fois le sondage de satisfaction transmis par la personne participante	Délai pour délivrer le document demandé	Le jour même dans 100 % des cas	6 171 attestations émises Délai respecté dans 100 % des cas	5 897 attestations émises Délai respecté dans 100 % des cas

Explication des résultats obtenus

Les cibles de performance prévues par la Déclaration de services aux citoyens n'ont pu être pleinement atteintes au cours de la période visée, principalement en raison de deux facteurs contextuels. D'une part, l'arrivée récente d'une nouvelle personne employée dans une direction a nécessité un temps d'intégration, de formation et d'accompagnement afin d'assurer une prise en charge efficace et conforme aux standards de qualité attendus. D'autre part, une autre direction a connu des périodes de forte affluence, ce qui a engendré une pression accrue sur les ressources disponibles. Ces éléments ont temporairement affecté notre capacité à livrer certains services dans les délais habituels. Des ajustements organisationnels ont été mis en œuvre pour limiter les répercussions et rétablir la pleine capacité des activités dans les plus brefs délais.

Suivi des plaintes

Le Secrétariat général de l'ITHQ est responsable de recevoir les plaintes relatives à la satisfaction de la clientèle. Au cours de l'année 2024-2025, aucune plainte n'a été reçue.



5.

Les ressources utilisées

Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Effectif en poste au 31 mars¹

Secteur d'activité	2023-2024	2024-2025	Écart
Pédagogique	225	218,5	-6,5
Applications pédagogiques	121,5	129	7,5
Administratif ²	49,5	55,5	6
Total	396	403	7

Évolution des dépenses de formation

Répartition des dépenses en formation	2023	2024
Proportion de la masse salariale	3,6 %	1,6 %
Nombre moyen de jours de formation par personne		
Cadres	16,8	13,8
Professionnel(le)s (incluant les personnes enseignantes)	4,3	9,6
Personnel administratif, technique et ouvrier	13,4	5,0
Total	34,5	28,4
Somme allouée par personne	923 \$	1 137 \$

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Période du 1 ^{er} avril au 31 mars	Nombre 2022-2023	Taux 2022-2023	Nombre 2023-2024	Taux 2023-2024	Nombre 2024-2025	Taux 2024-2025
Retraite	5		7		8	2,9 %
Démission					11	3,9 %
Mutation de sortie			0		0	0 %
Total – Départs volontaires³		14 %		11,5 %	19	6,8 %
Nombre moyen d'employé(e)s durant la période de référence		s.o.		s.o.	279	s.o.

1 Nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants, des étudiantes et des stagiaires.

2 Incluant la dirigeante d'organisme.

3 Total des employé(e)s ayant pris leur retraite, ayant démissionné et ayant effectué une mutation de sortie.

Utilisation des ressources financières

Dépenses et évolution

Budget de dépenses 2024-2025 ¹ (000 \$)	Dépenses estimées au 31 mars 2026 ² (000 \$)	Dépenses réelles 2023-2024 ³ (000 \$)	Écart (000 \$)	Variation
56 762,40	57 262,00	54 898,93	499,60	-0,88 %

Variation

En 2025-2026, les prévisions de dépenses s'établissent à 57,2 M\$, soit 0,5 M\$ de plus que le budget de dépenses de 2024-2025.

Cette variation s'explique principalement par la hausse de la masse salariale à la suite du traitement des indexations salariales.

Utilisation des ressources informationnelles

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2024-2025

Type d'intervention	Investissement (000 \$)	Dépenses (000 \$)
Projet ⁴	123,6	81,9
Activité ⁵	14,8	1 739,5
Total	138,4	1 821,4

Réalisation	Explication et valeur induite sur la performance organisationnelle
-------------	--

Aucune réalisation significative pour 2024-2025

- 1 Budget de dépenses 2024-2025 incluant les mesures du Budget intégrées au Fonds de suppléance présenté dans le volume *Crédits et dépenses des portefeuilles* du Budget de dépenses 2024-2025.
- 2 Dépenses préliminaires, car les travaux effectués dans le cadre de la préparation des comptes publics du gouvernement du Québec ne sont pas terminés.
- 3 Comptes publics 2023-2024.
- 4 Intervention en ressources informationnelles constituant un projet en ressources informationnelles, au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.
- 5 Toute autre intervention en ressources informationnelles, qu'elle soit récurrente ou non récurrente, ne constituant pas un projet en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la *Loi*.





6. Annexes : autres exigences

Gestion des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposé ¹	Évolution
Personnel d'encadrement ²	46 491	—	46 491	25	
Personnel professionnel	164 464	3 570	168 034	92	
Personnel infirmier	—	—	—	—	
Personnel enseignant	149 740	991	150 731	83	
Personnel de bureau, technicien(ne)s et assimilé(e)s	148 001	1 236	149 236	82	
Agent(e)s de la paix	—	—	—	—	
Ouvrier(-ère)s, personnel d'entretien et de service	96 953	1 320	98 273	54	
Étudiant(e)s et stagiaires	36 709	200	36 909	20	
Total en 2024-2025	642 357	7 317	649 674	356	19
Total en 2023-2024	608 721	7 602	616 323	337	32

Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025

	Nombre	Valeur
Contrat de service avec une personne physique ³	2	61 770 \$
Contrat de service avec un contractant autre qu'une personne physique ⁴	27	1 869 191 \$
Total	29	1 930 961 \$

Note : Les montants indiqués comprennent la valeur totale des contrats conclus, dont la durée varie entre un et cinq ans.

1 Le total en ETC transposé correspond au nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 826,3 heures par année.

2 Incluant la dirigeante d'organisme.

3 Une personne physique, qu'elle soit ou non en affaires.

4 Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Développement durable

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2023-2028¹

Sommaire des résultats 2024-2025 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
1.2.1 Assurer le développement des compétences vertes	1. Augmenter le nombre d'occurrences de notions touchant des compétences en développement durable dans les cours	1.1. Réalisation d'un portrait de base des notions touchant des compétences en développement durable dans les cours, menant à un plan d'action pour les années 2025 à 2028	Portrait de base des notions touchant des compétences en développement durable amorcé	Atteinte

Synthèse des activités :

Le portrait de base des notions touchant des compétences en développement durable est réalisé. L'outil de diagnostic a été terminé et déposé à la session d'hiver 2025.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
1.2.1 Assurer le développement des compétences vertes	1. Augmenter le nombre d'occurrences de notions touchant des compétences en développement durable dans les cours	1.2. Nombre d'occurrences des notions touchant des compétences en développement durable	S.O.	S.O.

Synthèse des activités :

Aucune cible prévue pour 2024-2025.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
1.3.2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux	2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux en améliorant l'affichage des produits et des services offerts par l'ITHQ	2.1. Nombre de secteurs clés identifiés dont l'affichage d'information sur la durabilité des produits et des services offerts a été amélioré	2 secteurs	Atteinte

Synthèse des activités :

En 2023-2024, le secteur identifié était la cafétéria. Le secteur identifié pour l'année 2024-2025 est celui du café étudiant :

- Une stratégie d'information et de sensibilisation a été retenue, mettant en lumière les produits locaux conçus par des diplômé(e)s de l'ITHQ, les produits cuisinés et préparés sur place, les produits québécois et d'autres caractéristiques durables.

¹ Le Plan d'action de développement durable de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse suivante : https://www.ithq.qc.ca/wp-content/uploads/2024/03/ITHQ_plan-action-developpement-durable_2023-2028.pdf

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
1.3.2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux	2. Faciliter les choix de consommation responsables et locaux en améliorant l'affichage des produits et des services offerts par l'ITHQ	2.2. Nombre de secteurs clés identifiés dont les stratégies d'amélioration de l'écoefficiente proposées par l'équipe de recherche du GastronomiQc Lab ont été mises en œuvre de façon pérenne	S.O.	S.O.

Synthèse des activités :

Aucune cible prévue pour 2024-2025.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	3. Évaluer la durabilité des interventions structurantes de l'organisation	3.1. Proportion des interventions structurantes de l'organisation ayant fait l'objet d'une évaluation de leur durabilité	70 %	Atteinte (100 %)

Synthèse des activités :

Trois interventions structurantes ont été produites ou mises à jour au courant de 2024-2025, soit trois politiques. La durabilité de ces trois politiques a été évaluée, nous permettant d'atteindre 100 %, soit 30 points de plus que la cible fixée.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	4. Accroître la performance de l'ITHQ en matière d'acquisitions responsables	4.1. Proportion des acquisitions de l'organisation intégrant des composantes responsables au moyen de la plateforme SEAO	45 %	Atteinte (68,4 %)

Synthèse des activités :

Grâce, entre autres, à la sensibilisation et à la formation du personnel aux achats ainsi que de certaines personnes chargées d'entamer les processus d'acquisition, la cible pour l'année 2024-2025 est non seulement atteinte, mais également largement dépassée :

- 68,4 % des avis d'appels d'offres ont au moins un indicateur d'acquisition responsable à la conclusion des contrats;
- 31 contrats d'acquisition ont été conclus en 2024-2025.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	4. Accroître la performance de l'ITHQ en matière d'acquisitions responsables	4.2. Mise à jour d'un outil permettant de déterminer la part de l'approvisionnement alimentaire responsable de l'ITHQ	100 %	S.O.

Synthèse des activités :

La cible est atteinte depuis l'année 2023-2024. La mise à jour de l'outil a été finalisée en mai 2024, la provenance des produits ayant été saisie pour toutes les catégories.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	4. Accroître la performance de l'ITHQ en matière d'acquisitions responsables	4.3. Pourcentage d'approvisionnement alimentaire responsable de l'ITHQ	S.O.	S.O.

Synthèse des activités :

Aucune cible prévue pour 2024-2025.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.6.1. Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	5. Améliorer la performance de l'ITHQ en matière de durabilité de ses infrastructures	5.1. Élaboration d'un plan de réduction de la consommation d'énergie des infrastructures de l'ITHQ	Plan de réduction de la consommation d'énergie des infrastructures de l'ITHQ terminé	Atteinte

Synthèse des activités :

Le plan de réduction de la consommation d'énergie des infrastructures de l'ITHQ a été finalisé. Il définit les actions prioritaires à déployer, mobilise les parties prenantes internes et externes, et encadre les projets à venir en matière d'optimisation et de sensibilisation.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.6.1. Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	5. Améliorer la performance de l'ITHQ en matière de durabilité de ses infrastructures	5.2. Pourcentage de réduction de la consommation d'énergie des infrastructures de l'ITHQ	S.O.	S.O.

Synthèse des activités :

Aucune cible prévue pour 2024-2025.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.6.2. Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	6. Assurer une gestion écoresponsable des matières résiduelles issues des chantiers de construction, de rénovation et de démolition (CRD)	6.1. Proportion des documents d'appel d'offres en lien avec des contrats de CRD incluant des principes d'écogestion des matières résiduelles	25 %	S.O.

Synthèse des activités :

Aucun contrat de construction, de rénovation ou de démolition issu d'un appel d'offres n'a été conclu durant l'exercice 2024-2025.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	7. Accroître la performance de l'ITHQ en matière de gestion de ses matières résiduelles	7.1. Obtention de l'attestation ICI, on recycle +, niveau Élite	S.O.	S.O.

Synthèse des activités :

Aucune cible fixée pour 2024-2025, car l'attestation ICI, on recycle + de l'organisation est valide jusqu'en 2026.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	7. Accroître la performance de l'ITHQ en matière de gestion de ses matières résiduelles	7.2. Nombre d'actions permettant d'améliorer la gestion des matières résiduelles	3 actions annuelles	Atteinte

Synthèse des activités :

Plus de trois actions ont été réalisées au cours de l'année, les plus marquantes étant :

- L'instauration du système de tasses libre-service au café étudiant, en remplacement des gobelets de café à usage unique;
- Le don majeur de mobilier, métal et autres matières lors des travaux de réaménagement de l'été 2024, permettant de détourner plus de 20 500 kg des sites d'enfouissement;
- La tenue de kiosques de sensibilisation au tri des matières résiduelles, notamment à l'occasion de la Semaine québécoise de réduction des déchets.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	7. Accroître la performance de l'ITHQ en matière de gestion de ses matières résiduelles	7.3. Nombre d'employé(e)s et d'étudiant(e)s de l'ITHQ ayant participé aux activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles	250	Atteinte

Synthèse des activités :

Un peu plus de 250 personnes, comprenant des personnes employées et étudiantes, ont participé aux diverses activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.8.2. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange au voiturage en solo chez les employé(e)s de l'État	8. Promouvoir la mobilité durable auprès des employé(e)s et des étudiant(e)s de l'ITHQ	8.1. Nombre d'employé(e)s rejoint(e)s par les activités et les incitatifs à la mobilité durable	50	Atteinte

Synthèse des activités :

Plus de 50 membres du personnel ont été rejoints par les différentes initiatives en faveur de la mobilité durable, notamment par la participation au Défi sans auto solo, au Mois du vélo, à des ateliers de mise à niveau pour vélo ainsi qu'à un concours de mobilité durable.

Sous-objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles 2024-2025	Résultats 2024-2025
5.8.2. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange au voiturage en solo chez les employé(e)s de l'État	8. Promouvoir la mobilité durable auprès des employé(e)s et des étudiant(e)s de l'ITHQ	8.2. Nombre d'étudiant(e)s rejoint(e)s par les activités et les incitatifs à la mobilité durable	100	Non atteinte

Synthèse des activités :

Seule une quarantaine de personnes étudiantes ont été rejoints par les activités et incitatifs à la mobilité durable au cours de l'année 2024-2025, un nombre inférieur à l'objectif établi.



Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (LFDAROP) a été sanctionnée en décembre 2016. Comme son nom l'indique, elle a pour but de faciliter la divulgation des actes répréhensibles, mais aussi d'établir un régime de protection des divulgateurs et divulgatrices contre d'éventuelles représailles. Elle offre également la possibilité aux employés et employées d'un organisme public de faire une divulgation par rapport à celui-ci. Une procédure à cet effet a été dûment adoptée le 14 mai 2019 et mise à jour le 4 avril 2022.

À l'ITHQ, deux personnes étaient précédemment responsables de recevoir des divulgations, de vérifier si un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être et, le cas échéant, d'en faire rapport à la directrice générale.

Depuis l'adoption de la *Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives*, le 29 mai 2024, ces rôles ont été abolis et remplacés par le rôle de responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité. Désormais, le Protecteur du citoyen est le seul organisme compétent à recevoir les divulgations au sens de la loi.

Au cours de l'année 2024-2025, l'ITHQ n'a reçu ou traité aucune divulgation ni effectué aucune communication en lien avec des actes répréhensibles.

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25)	2024-2025
1. Le nombre de divulgations reçues par le ou la responsable du suivi des divulgations entre le 1 ^{er} avril et le 29 novembre 2024 ¹⁻²	0
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ³	0
3. Le nombre de motifs auxquels on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
4. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0
5. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ⁴	0

1 Depuis le 30 novembre 2024, les organisations assujetties à l'article 18 de la LFDAROP n'ont plus l'obligation d'établir une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employé(e)s.

2 Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs ou divulgatrices.

3 Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur ou une divulgatrice peut invoquer dans sa divulgation que son ou sa gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et que cette personne a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

4 Les transferts de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le ou la responsable du suivi sont répertoriés à ce point.



Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ

Les administratrices et administrateurs de l'ITHQ sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes et les règles du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 23 septembre 2010 et diffusé dans le site Web de l'ITHQ sous la rubrique *Gouvernance*¹. Les membres du comité d'audit et de vérification, autres que les administrateurs et administratrices, y sont également assujettis. Au cours de l'année 2024-2025, l'ITHQ n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

(tel qu'adopté par le conseil d'administration de l'ITHQ le 23 septembre 2010)

Préambule

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Sa mission consiste à former des ressources humaines spécialisées d'excellence et d'avant-garde afin de répondre aux besoins de l'industrie de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, et ce, par une approche pédagogique distinctive et de niveau supérieur.

1. Objet et champ d'application

1.1. Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ci-après désigné « ITHQ ») a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des membres du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Conseil ») et de favoriser la transparence au sein de l'ITHQ. Il est adopté conformément à l'article 34 du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (c. M-30, r. 1) (ci-après désigné « Règlement »).

1.2. Le présent code s'applique à tout membre du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Administrateur »).

2. Principes d'éthique et règles générales de déontologie

2.1. L'Administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de l'ITHQ et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

2.2. L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par la Loi, par le Règlement ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

2.3. L'Administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information dont il a ainsi eu connaissance.

¹ Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.ithq.qc.ca/a-propos-de-lithq/gouvernance/conseil-dadministration/>.

2.4. L'Administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane.

2.5. L'Administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer sa fonction avec loyauté.

L'Administrateur doit éviter de se trouver dans une situation où lui, son conjoint, un membre de sa famille immédiate, une personne à laquelle il est associé ou dont il détient la majorité d'actions, ou toute autre personne qui lui est liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat avec l'ITHQ ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur en raison des fonctions qu'il occupe au sein du Conseil.

2.6. L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, remettre au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ une déclaration annuelle en la forme prévue à l'annexe 1 contenant notamment le nom de toute personne ou entreprise qui lui est liée qui pourrait tirer profit d'un contrat avec l'ITHQ.

Tout nouvel administrateur doit remplir et signer ce formulaire dans les 30 jours de sa nomination.

L'Administrateur doit déclarer toute modification aux intérêts ainsi déclarés.

2.7. Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil est susceptible de placer un Administrateur dans une situation de conflit décrite à l'article 2.5, cet Administrateur doit le dénoncer par écrit au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur ce sujet. Il doit en outre en informer le Conseil et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

2.8. L'Administrateur ne doit pas confondre les biens de l'ITHQ avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

2.9. L'Administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions.

2.10. L'Administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage doit être retourné au donateur ou remis à l'ITHQ.

2.11. L'Administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

2.12. L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service de l'ITHQ.

2.13. L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant l'ITHQ, ou un autre organisme, entreprise ou association avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

2.14. Il est interdit à l'Administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle l'ITHQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non accessible au public. De plus, l'ITHQ ne peut traiter avec cet administrateur dans de telles circonstances.

2.15. Le président du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les Administrateurs.

3. Mesures de prévention

L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, s'engager à le respecter en signant un formulaire conforme au libellé de l'annexe 2. Tout nouvel administrateur doit prendre connaissance de ce code et signer ce formulaire lors de la première réunion du Conseil à laquelle il participe.

4. Dispositions finales

4.1. Le présent code remplace le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 22 février 2001.

4.2. Le présent code entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil d'administration de l'ITHQ.

Allègement réglementaire et administratif

Les lois et règlements sous la responsabilité de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec n'ont aucune incidence sur les entreprises québécoises.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

En 2024-2025, l'ITHQ a reçu une demande d'accès à l'information. Cette demande a été traitée dans le délai prescrit par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Aucune demande reçue par l'ITHQ n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable ou de demande de révision devant la Commission d'accès à l'information.

Comme chaque année, l'ITHQ s'est assuré que toute personne nouvellement embauchée appelée à traiter des renseignements personnels dans le cadre de ses fonctions a pu suivre une formation en matière de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels. De plus, les membres de son personnel ont bénéficié de diverses formations portant sur la sécurité de l'information, la protection des informations confidentielles et des mots de passe, Internet et le travail à distance.

L'ITHQ a également réalisé plusieurs activités de sensibilisation au cours de la dernière année, tels l'envoi de courriels sur l'hameçonnage et des tests d'hameçonnage.

En matière de mesures préventives, il a par ailleurs effectué de manière semestrielle des tests d'intrusion et des audits de sécurité de ses systèmes informatiques.

Enfin, au chapitre de la diffusion de l'information, l'ITHQ a poursuivi ses activités en lien avec le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

Nombre total de demandes reçues **1**

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications
0 à 20 jours	1	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	1	0	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	0	0	0	S.O.
Partiellement acceptée	0	0	0	S.O.
Refusée (entièrement)	1	0	0	Art. 9
Autres	0	0	0	S.O.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable **0**

Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information **0**

Application de la Politique linguistique de l'État et de la Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'Administration

Émissaire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État?	Oui
Si oui, énumérer cette ou ces mesures.	Courriel à l'ensemble des membres du personnel relativement à la publication de la Politique et directive linguistique de l'ITHQ

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation a pris ¹ une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle et l'a transmise au ministre de la Langue française en vue de son approbation?	Oui
Si vous avez pris une directive particulière, combien d'exceptions cette directive compte-t-elle?	10 exceptions hors d'un contexte d'enseignement
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ? ²	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	S.O.

1 La directive est considérée comme prise à la date indiquée au document final que l'organisme transmet au ministère de la Langue française pour approbation.

2 Dans certaines circonstances, lorsqu'aucune exception n'est prévue, le recours aux dispositions de temporisation est possible, sous certaines conditions : si l'utilisation exclusive du français compromet l'accomplissement de la mission d'une organisation, si tous les moyens raisonnables pour communiquer uniquement en français ont été pris et dans la mesure prévue par la directive de l'organisation. Le recours à ces dispositions doit être exceptionnel. Ces dispositions temporaires sont prévues par le *Règlement sur la langue de l'Administration* (art. 2, par. 8 et art. 6, par. 10) et le *Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche* (art. 1, par. 14 et art. 2, par. 7). Elles cesseront d'avoir effet le 1^{er} juin 2025.

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État ?	Oui
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures :	Courriel à l'ensemble des membres du personnel et publications d'articles sur le portail interne des membres du personnel
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable. Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français : <ul style="list-style-type: none"> · est exigé? · est souhaitable? 	Exigé : 26 Souhaitable : 6

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application?	Oui
Si oui, expliquez lesquelles :	Publication d'articles sur le portail interne des membres du personnel

Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel

Conformément aux obligations prévues par la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, le conseil d'administration de l'ITHQ a adopté, le 23 janvier 2019, la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel. Dès son adoption, la Politique, dont le contenu est en tout point conforme aux éléments prescrits dans l'article 3 de la *Loi*, a été transmise au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2019 à l'ITHQ et a été mise à jour les 6 avril 2022, 22 août 2022, 21 mars 2023 et 20 juin 2024. De plus, le 6 juin 2025, une mise à jour des personnes répondantes et du comité permanent a été réalisée, et une mise à jour en profondeur est en cours en collaboration avec le YMCA.

Éléments de reddition de comptes prévus dans la Politique

Mesures de prévention et de sensibilisation mises en place, y compris les activités de formation offertes aux personnes étudiantes et aux membres du personnel

- Formation en ligne *Ça nous concerne tous – Vivre dans une communauté collégiale exempte de violence sexuelle* offerte aux personnes étudiantes et aux membres du personnel : cette formation est obligatoire pour toute nouvelle personne étudiante ou embauchée dans le cadre de son processus d'accueil et d'intégration;
- Entente de partenariat avec l'organisation Juripop, permettant de rendre disponible, sur la plateforme Moodle, une trousse d'information juridique à l'intention des personnes étudiantes et du personnel. De plus, des affiches promotionnelles sont placées à de nombreux endroits à l'ITHQ;
- Formation en ligne *On s'écoute : le consentement, ça s'apprend*, offerte à tous et à toutes sur Moodle depuis 2024. Elle est transmise par courriel aux personnes étudiantes en 2024, puis de nouveau en mai 2025 avec la Politique. La formation est également envoyée aux personnes employées en juin 2025;
- Installation de nouvelles affiches de sensibilisation en février 2025 à de nombreux endroits à l'ITHQ;
- Kiosque d'information, dans le cadre de la Semaine du Bien-être (13 novembre 2024), sur les politiques suivantes :
 - Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel destinée aux étudiants et aux membres du personnel de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec,
 - Politique en matière de prévention et gestion des incivilités, de l'intimidation, des conflits et du harcèlement psychologique,
 - Politique de prévention de la violence conjugale et/ou familiale au travail;
- Courriel de prévention et sensibilisation, rappel des politiques ci-dessus et diffusion de capsules et formations en ligne (sur les trois sujets) (17 juin 2025).

Activités de formation suivies par les personnes étudiantes, le personnel et les représentants et représentantes de l'Association générale des étudiantes et des étudiants de l'ITHQ

- Formation en ligne *Ça nous concerne tous – Vivre dans une communauté collégiale exempte de violence sexuelle* offerte aux personnes étudiantes et aux membres du personnel depuis l'automne 2020 au moyen de la plateforme Moodle;
- Formation en ligne *On s'écoute : le consentement, ça s'apprend*, offerte à tous et toutes sur Moodle depuis le 15 mai 2024. Elle est transmise par courriel aux personnes étudiantes le 21 mai 2024, puis de nouveau en mai 2025. La formation est également envoyée aux personnes employées le 17 juin 2025;
- Formation des nouvelles personnes étudiantes sur les politiques en classe par les affaires étudiantes.

Mesures de sécurité mises en place

- Mesures concernant l'éclairage, le verrouillage des portes, les téléphones d'urgence, la présence d'agents et d'agentes de sécurité et l'équipement de vidéosurveillance (décrites en détail dans l'article 11 de la Politique);
- Visite d'une organisation externe (YMCA) pour s'assurer que le volet sécurité en matière de violence à caractère sexuel est pris en considération lors de l'élaboration des plans des nouveaux aménagements.

Nombre de signalements et de plaintes reçus et délais de traitement (compilés dans un fichier électronique confidentiel)

- 1 (personne étudiante en stage hors ITHQ).

Interventions effectuées et nature des sanctions appliquées

- Intervention dans le milieu du stage en collaboration avec l'équipe de gestion du milieu de stage et mesures d'accommodement.

Processus de consultation utilisé lors de l'élaboration ou de la modification de la Politique, s'il y a lieu

- Un comité permanent formé de huit personnes siège au besoin afin de mettre à jour la Politique;
- Consultation des syndicats.

Égalité entre les femmes et les hommes

L'ITHQ révisé actuellement son Programme d'accès à l'égalité en emploi. En avril 2024, il a entrepris de mettre à jour ses données en matière d'accès à l'égalité à l'emploi et a demandé à son personnel de remplir le questionnaire d'auto-identification de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). L'ITHQ a transmis son rapport à la CDPDJ en juin 2024 et a reçu les cibles de la CDPDJ en octobre de la même année. L'ITHQ est donc maintenant à l'étape de l'analyse de son système d'emploi, qui sera transmise à la CDPDJ en octobre 2025. Par la suite, l'ITHQ pourra finaliser la rédaction de son Programme d'accès à l'égalité en emploi et entamer sa mise en œuvre.

En octobre 2022, l'ITHQ s'est doté d'une Politique de prévention de la violence conjugale et/ou familiale au travail et l'ensemble du personnel a été formé :

- 14 février 2024 : activité de sensibilisation sur l'heure du dîner devant la cafétéria et promotion de la Politique;
- 17 juin 2025 : diffusion d'une formation du regroupement Milieux de travail alliés contre la violence conjugale et de la Politique à l'ensemble du personnel dans un courriel de prévention et sensibilisation.

Politique de financement des services publics

Le tableau ci-dessous rend compte de l'application de la Politique de financement des services publics. Cette dernière vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services afin d'en maintenir la qualité et à assurer la transparence de même que la reddition de comptes relative au processus tarifaire.

La plus récente grille de tarification des programmes d'études de l'ITHQ a été approuvée le 13 décembre 2022. Le niveau de financement visé par cette tarification varie selon la nature des programmes. Ainsi, il est prévu que les étudiantes et étudiants inscrits à un programme d'enseignement à temps plein subventionné par le gouvernement du Québec versent une contribution financière comparable à celle exigée dans le réseau scolaire québécois. En revanche, l'ITHQ s'assure que ses programmes de formation continue peuvent générer des surplus, et il adopte cette même approche pour tous ses nouveaux programmes d'études tarifés.

Reddition de comptes – tarification du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Mode de révision tarifaire	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)	% Atteint
------------------------------	----------------------------	----------------------------	--------------	------------	----------------------------	-----------

Revenus provenant de la tarification

Étude de l'institut et centres de recherche	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	3 003 452	44 535 022	(41 531 570)	7 %
Hébergement global	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 704 184	1 857 350	846 834	146 %
Restauration autre	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	4 546 894	4 693 192	(146 298)	97 %
Centre d'expertise	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 905 453	2 090 026	815 427	139 %
Stationnement	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	296 989	—	296 989	—
Total partiel				13 456 972	53 175 590	(39 718 618)	25 %

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

Subventions (du gouvernement du Québec et autres)	40 497 076	3 602 362	36 894 714
Dons, commandites et autres activités autofinancées	471 917	471 917	—
Intérêts sur placements	568 465		568 465
Gain réalisé sur actifs financiers détenus à des fins de transactions	—		—

Coûts inhabituels et non reliés à la prestation de produits ou de services

Perte à la radiation d'immobilisations	—	2 224	(2 224)
Total des revenus et des dépenses	54 994 430	57 252 093	(2 257 663)



États financiers



Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'ITHQ) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans les autres sections du rapport annuel de gestion concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

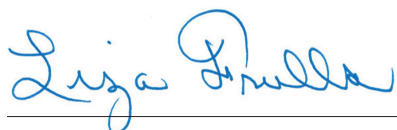
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'ITHQ reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit et de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'ITHQ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit de même que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit et de vérification pour discuter de tout élément concernant son audit.

La directrice générale,



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Le directeur principal des finances
et de l'administration,



Dany Gauthier

Montréal, le 6 octobre 2025



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des gains et pertes de réévaluation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le vérificateur général par intérim du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur général d'audit

Montréal, le 6 octobre 2025

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

État des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2025

Produits	2025	2024
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	40 240 011 \$	40 328 391 \$
Subventions du gouvernement du Canada	257 065	190 085
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	2 371 080	2 683 299
Enseignement régulier	1 219 756	1 382 402
Restauration	4 784 489	4 540 195
Hébergement	2 698 808	1 735 419
Intérêts sur placements de portefeuille	559 690	915 689
Services professionnels	1 221 403	1 345 814
Dons de commandite	471 917	293 791
Gains réalisés sur placements de portefeuille	8 775	21 068
Autres produits	1 161 436	1 196 294
	<u>54 994 430 \$</u>	<u>54 632 447 \$</u>
Charges		
Traitements et avantages sociaux	36 714 322 \$	33 213 488 \$
Services professionnels	1 809 811	2 015 260
Entretien, réparations et services publics	3 348 325	3 773 243
Services auxiliaires	3 272 879	3 253 727
Aliments et boissons	2 914 324	2 854 134
Intérêts sur la dette à long terme	1 780 841	1 916 763
Permis	5 387	6 418
Fournitures pédagogiques et administratives	1 161 413	1 209 686
Communication et publicité	933 794	824 714
Déplacements et frais d'accueil	526 381	460 130
Formateurs, conférenciers et soutien étudiant	75 515	96 151
Autres frais financiers	459 389	396 301
Autres frais administratifs	630 278	300 759
Amortissement des immobilisations	3 609 118	4 093 826
Perte à la radiation d'immobilisations	2 224	39 193
Charge de désactualisation sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14)	8 092	7 378
	<u>57 252 093 \$</u>	<u>54 461 171 \$</u>
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<u>(2 257 663) \$</u>	<u>171 276 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net de l'exercice clos le 30 juin 2025

					2025	2024
	Apports du gouvernement du Québec (note 4)	Investi en immobilisations non subventionnées	Grevé d'affectations d'origine interne	Non affecté	Total	Total
Actif net au début de l'exercice	1 686 227 \$	984 815 \$	4 835 000 \$	1 862 622 \$	9 368 664 \$	9 197 388 \$
(Insuffisance) Excédent des produits par rapport aux charges	—	(289 385)	—	(1 968 278)	(2 257 663)	171 276
Investissement en immobilisations	—	14 927	—	(14 927)	—	—
Affectation d'origine interne	—	334 545	(334 545)	—	—	—
Actif net (dette nette) à la fin de l'exercice	1 686 227 \$	1 044 902 \$	4 500 455 \$	(120 583) \$	7 111 001 \$	9 368 664 \$

État des gains et pertes de réévaluation de l'exercice clos le 30 juin 2025

	2025	2024
Gains (Pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	2 495 \$	(10 732) \$
Gains non réalisés sur les placements de portefeuille	6 280	34 295
Gains réalisés sur les placements, reclassés dans l'état des résultats	(8 775)	(21 068)
(Pertes) Gains de réévaluation nets de l'exercice	(2 495)	13 227
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	— \$	2 495 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière au 30 juin 2025

Actif	2025	2024
À court terme		
Trésorerie	14 151 253 \$	14 954 307 \$
Créances (note 6)	2 297 464	3 162 143
Stocks	342 466	352 800
Subventions à recevoir	5 749 281	4 298 380
Placements de portefeuille (note 7)	—	493 720
Charges payées d'avance	243 925	495 387
	<u>22 784 389</u>	<u>23 756 737</u>
Immobilisations (note 8)	19 820 317	22 311 535
Subventions à recevoir	35 208 207	43 063 189
	<u>77 812 913</u>	<u>89 131 461</u>
Passif		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 9)	7 518 122	8 922 979
Produits perçus d'avance	1 302 625	1 072 215
Subventions perçues d'avance	2 534 471	2 992 796
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	5 301 889	5 143 566
	<u>16 657 107</u>	<u>18 131 556</u>
Subventions reportées relatives aux immobilisations (note 12)	16 609 940	18 960 115
Provision pour congés de maladie (note 15)	1 892 349	1 623 099
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 13)	1 632 713	1 855 382
Dette à long terme (note 11)	33 705 969	39 007 858
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 14)	203 834	182 292
	<u>70 701 912</u>	<u>79 760 302</u>
Actif net (note 4)		
Apports du gouvernement du Québec	1 686 227	1 686 227
Actif net investi en immobilisations non subventionnées	1 044 902	984 815
Actif net grevé d'affectations d'origine interne	4 500 455	4 835 000
Actif net non affecté	(120 583)	1 862 622
	<u>7 111 001</u>	<u>9 368 664</u>
Gains de réévaluation cumulés	—	2 495
	<u>7 111 001</u>	<u>9 371 159</u>
	<u>77 812 913 \$</u>	<u>89 131 461 \$</u>
Obligations contractuelles (note 16)		
Passifs éventuels (note 19)		

Pour le conseil d'administration,



Paolo Di Pietrantonio, CPA
Président

Pour le comité d'audit et de vérification,



Daniel Hinse, CPA
Président

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 30 juin 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) Excédent des produits par rapport aux charges	(2 257 663) \$	171 276 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Gains réalisés sur placements de portefeuille	(8 775)	(21 068)
Amortissement des immobilisations	3 609 118	4 093 826
Perte à la radiation d'immobilisations	2 224	39 193
Subventions reportées relatives aux immobilisations	(3 101 038)	(3 612 003)
Apports reportés relatifs aux immobilisations	(222 669)	(236 996)
Charge de désactualisation sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	8 092	7 378
	<u>(1 970 711)</u>	<u>441 606</u>
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement (note 5)	6 948 009	3 028 737
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>4 977 298</u>	<u>3 470 343</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 136 786)	(4 575 559)
Activités de placement		
Disposition de placements de portefeuille	500 000	1 836 100
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>500 000</u>	<u>1 836 100</u>
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	—	5 655 000
Remboursement de la dette à long terme	(5 143 566)	(5 028 629)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(5 143 566)</u>	<u>626 371</u>
Variation nette de la trésorerie	(803 054)	1 357 255
Trésorerie au début de l'exercice	14 954 307	13 597 052
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>14 151 253 \$</u>	<u>14 954 307 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires au 30 juin 2025

1. Constitution et objets

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'ITHQ), corporation constituée par une loi spéciale (RLRQ, c. I-13.02) a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Les sommes reçues par l'ITHQ doivent être affectées au paiement de ses obligations et, à la demande du gouvernement, le solde doit être versé au fonds général du fonds consolidé du revenu.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.C.R., 1985, 5^e suppl.), l'ITHQ n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers de l'ITHQ sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'ITHQ a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de l'ITHQ exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la provision pour créances douteuses, la provision pour congés de maladie, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la durée de vie utile des immobilisations et la juste valeur des placements de portefeuille. Les résultats réels pourraient différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

Constatation des produits

Subventions

La subvention du gouvernement du Québec comprend une portion relative aux immobilisations et autres charges financées par la dette à long terme, une portion relative au fonctionnement et une portion concernant des montants affectés à des projets spécifiques.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée. L'ITHQ applique la méthode du report pour les subventions. Ainsi, les subventions relatives aux acquisitions d'immobilisations amortissables sont constatées à titre de produits selon la même méthode et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles réfèrent. Les subventions affectées aux charges d'exercices futurs sont constatées à titre de produit au cours de l'exercice durant lequel sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Notes complémentaires au 30 juin 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les subventions reçues sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net. Le virement des subventions autres que celle du gouvernement du Québec est comptabilisé au poste autres produits dans l'état des résultats.

Enseignement et formation

Les revenus d'enseignement régulier et de recyclage, perfectionnement et formation sur mesure constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles l'ITHQ doit rendre un service pédagogique en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés progressivement, au fur et à mesure que l'obligation est remplie.

Restauration

Les revenus de restauration constituent des opérations avec obligations de prestation et sont constatés au moment de la vente.

Hébergement

Les revenus d'hébergement constituent des opérations avec obligations de prestation et sont constatés progressivement, soit sur la durée du séjour.

Services professionnels

Les revenus de services professionnels sont tirés d'ententes conclues avec des clients pour des projets qui répondent à leurs besoins spécifiques. Ces revenus constituent des opérations avec obligations de prestation et sont constatés progressivement, soit à mesure que les services prévus à l'entente sont rendus.

Les contrats de services professionnels peuvent contenir des obligations de prestations multiples, auquel cas le prix de transaction est réparti selon la méthode du coût attendu.

Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation

L'ITHQ a désigné les placements de portefeuille comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation au poste gains non réalisés (pertes non réalisées) sur les placements de portefeuille, jusqu'à ce qu'ils soient décomptabilisés. Le gain ou la perte de réévaluation cumulé associé aux placements de portefeuille décomptabilisés est reclassé dans l'état des résultats.

La trésorerie, les créances ainsi que les subventions à recevoir sont classées dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les placements de portefeuille, composés d'obligations, sont évalués au cours du marché selon les prix publiés par des courtiers sur les marchés obligataires.

Notes complémentaires au 30 juin 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Hierarchie de la juste valeur

L'ITHQ classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux fondés sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- Niveau 1 : prix (non ajusté) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur les données du marché (données non observables).

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes bancaires.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les coûts sont établis selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût incluant les coûts de mise hors service, le cas échéant. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les durées suivantes :

Catégorie	Méthode	Durée
Bâtiment	Linéaire	25 ans ⁽¹⁾
Aménagements de nature permanente	Linéaire	10 ans
Équipement de cuisine et matériel technique	Linéaire	10 ans
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Matériel roulant	Linéaire	4 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans

⁽¹⁾ Le coût des composantes liées à la mise hors service d'immobilisations s'applique uniquement au bâtiment. Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie bâtiment sont amortis sur une durée de 51 ans.

Le terrain, les projets en cours et les œuvres d'art ne sont pas amortis. Les œuvres d'art sont constituées d'une sculpture et d'une collection de tableaux originaux exposés sur les étages de l'Hôtel de l'ITHQ pour lesquels ils ont été spécialement créés.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'ITHQ, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne peut pas faire l'objet de reprises par la suite.

Avantages sociaux

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, étant donné que l'ITHQ ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Notes complémentaires au 30 juin 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

Provisions pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire puisque l'ITHQ estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

Provisions pour congé de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. La direction revoit ses hypothèses et les modifie, s'il y a lieu. Le passif et les charges correspondantes sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation de leurs journées de maladie.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisation est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint l'ITHQ à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors services soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Notes complémentaires au 30 juin 2025

3. Subventions du gouvernement du Québec

	2025	2024
Subvention de fonctionnement	32 382 444 \$	31 131 312 \$
Subvention relative aux immobilisations	4 858 399	6 283 950
Subventions affectées à des projets spécifiques	2 999 168	2 913 129
	<u>40 240 011 \$</u>	<u>40 328 391 \$</u>

4. Actif net

Les apports du gouvernement du Québec d'un montant de 1 686 227 \$ (2024 : 1 686 227 \$) sont constitués d'un montant de 1 034 500 \$ (2024 : 1 034 500 \$) investi en immobilisations non amortissables (le terrain et des œuvres d'art) et d'un montant de 651 727 \$ (2024 : 651 727 \$) non affecté.

Les gains (pertes) de réévaluation cumulés sont non affectés.

5. État des flux de trésorerie

Trésorerie

Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement

	2025	2024
Créances	864 679 \$	(760 329) \$
Stocks	10 334	(22 852)
Subventions à recevoir	6 404 081	2 283 321
Charges payées d'avance	251 462	(44 728)
Charges à payer et frais courus	(1 374 745)	10 485
Produits perçus d'avance	230 410	(64 462)
Subventions perçues d'avance	(458 325)	(464 307)
Subventions reportées relatives aux immobilisations	750 863	2 197 340
Provision pour congés de maladie	269 250	(105 731)
	<u>6 948 009 \$</u>	<u>3 028 737 \$</u>

Informations supplémentaires

	2025	2024
Intérêts versés	1 797 291 \$	1 912 228 \$
Intérêts reçus	579 544 \$	937 547 \$

Au 30 juin 2025, un montant de 265 198 \$ est inclus dans le poste charges à payer et frais courus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (2024 : 295 310 \$).

Éléments hors trésorerie au 30 juin 2025

Au cours de l'exercice, la portion à court terme de la dette à long terme totalisant 3 470 429 \$ et les paiements de la marge de crédit totalisant 850 017 \$ ont été remboursés directement par le Ministère de l'Enseignement supérieur au Fonds de financement du gouvernement du Québec sans transiter par la trésorerie de l'ITHQ (2024 : aucun montant remboursé directement). Ces montants sont donc exclus de l'état des flux de trésorerie.

Notes complémentaires au 30 juin 2025

6. Créances

	2025	2024
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	144 562 \$	752 017 \$
Enseignement régulier	29 525	6 751
Restauration et hébergement	111 303	300 819
Autres créances	2 012 074	2 071 771
Intérêts courus sur placements de portefeuille	—	30 785
	<u>2 297 464 \$</u>	<u>3 162 143 \$</u>

7. Placements de portefeuille

	2025	2024
Obligations de municipalités	— \$	\$ 493 720
Portion des placements de portefeuille échéant au cours du prochain exercice	—	(493 720)
	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

Les placements de portefeuille, portant intérêt à un taux fixe de 2,10 %, sont venus à échéance en décembre 2024.

Juste valeur

Les placements de portefeuille sont classés selon le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

8. Immobilisations

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Terrain	795 900 \$	— \$	795 900 \$	795 900 \$
Bâtiment	30 420 735	25 503 308	4 917 427	5 693 850
Aménagements de nature permanente	49 344 382	39 454 128	9 890 254	11 656 209
Équipement de cuisine et matériel technique	13 097 995	10 535 260	2 562 735	2 082 436
Équipement informatique	1 415 621	1 061 795	353 826	596 706
Matériel roulant	25 972	25 972	—	—
Œuvres d'art	283 367	—	283 367	283 367
	<u>95 383 972 \$</u>	<u>76 580 463 \$</u>	<u>18 803 509 \$</u>	<u>21 108 468 \$</u>
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	3 284 885	2 268 077	1 016 808	1 203 067
	<u>98 668 857 \$</u>	<u>78 848 540 \$</u>	<u>19 820 317 \$</u>	<u>22 311 535 \$</u>

Notes complémentaires au 30 juin 2025

8. Immobilisations (suite)

Le coût des immobilisations radiées au cours de l'exercice est de 32 533 \$ (2024 : 534 399 \$) et l'amortissement cumulé afférent est de 30 309 \$ (2024 : 495 206 \$).

La répartition des projets en cours non amortis par catégorie d'immobilisation se détaille comme suit :

	2025	2024
Immobilisations corporelles		
Aménagements de nature permanente	194 811 \$	73 725 \$
Équipement informatique	— \$	206 465 \$

9. Charges à payer et frais courus

	2025	2024
Salaires	1 651 498 \$	2 250 893 \$
Provision pour vacances (note 15)	2 828 298	2 461 605
Charges sociales	892 685	959 153
Fournisseurs et frais courus	1 920 005	3 032 173
Taxes à la consommation	105 434	82 503
Intérêts courus	120 202	136 652
	<u>7 518 122 \$</u>	<u>8 922 979 \$</u>

10. Régime d'emprunts

En vertu d'un décret daté du 1^{er} juin 2022, l'ITHQ est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 juin 2025, lui permettant d'emprunter par marge de crédit, ou à long terme et ce, pour un montant n'excédant pas 8 545 000 \$ pour ses projets d'investissement.

L'ITHQ détient une marge de crédit auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec échéant le 30 juin 2025. Cette marge de crédit porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à trois mois, auquel s'ajoutent deux points de base et son solde est nul au 30 juin 2025 (2024 : - \$). Des remboursements de capital et des intérêts sur les emprunts d'une valeur de 850 018 \$ (2024 : - \$) ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

Si l'ITHQ n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du Fonds de financement, le ministre de l'Enseignement supérieur élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

Notes complémentaires au 30 juin 2025

11. Dette à long terme

	2025	2024
Emprunts au Fonds de financement du gouvernement du Québec remboursables par versements semestriels incluant capital et intérêts de :		
67 267 \$, au taux fixe de 1,09 %, échéant le 3 décembre 2025	66 869 \$	199 422 \$
79 135 \$, au taux fixe de 3,76 %, échéant le 3 juin 2027	301 901	444 449
111 597 \$, au taux fixe de 4,66 %, échéant le 3 juin 2028	617 200	804 334
95 264 \$, au taux fixe de 2,14 %, échéant le 3 juin 2029	725 197	896 647
1 370 175 \$, au taux fixe de 5,26 %, échéant le 3 juin 2030	11 887 262	13 911 668
112 761 \$, au taux fixe de 4,68 %, échéant le 3 juin 2030	993 015	1 165 093
349 974 \$, au taux fixe de 4,54 %, échéant le 3 juin 2030	3 091 629	3 629 375
245 215 \$, au taux fixe de 2,06 %, échéant le 3 décembre 2030	2 530 218	2 958 980
213 434 \$, au taux fixe de 4,06 %, échéant le 3 juin 2032	2 569 618	2 879 944
292 984 \$, au taux fixe de 4,87 %, échéant le 3 juin 2033	3 827 840	4 208 879
92 584 \$, au taux fixe de 3,20 %, échéant le 3 juin 2038	1 947 289	2 065 715
440 038 \$, au taux fixe de 3,09 %, échéant le 3 juin 2040	10 449 820	10 986 918
	<u>39 007 858 \$</u>	<u>44 151 424 \$</u>
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(5 301 889)	(5 143 566)
	<u>33 705 969 \$</u>	<u>39 007 858 \$</u>

Les versements en capital exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	5 293 886
2027	5 456 626
2028	5 537 435
2029	5 557 548
2030	5 613 285
2031 et suivants	11 413 895
	<u>38 872 675 \$</u>

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec en vertu du régime d'emprunts à court et à long terme institué par l'ITHQ, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à l'ITHQ les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celui-ci ne serait pas en mesure de les rencontrer pour l'un ou l'autre de ces emprunts.

Notes complémentaires au 30 juin 2025

12. Subventions reportées relatives aux immobilisations

	2025	2024
Ministère de l'Enseignement supérieur		
Solde au début	18 117 037 \$	19 418 167 \$
Apport de l'exercice	750 863	2 178 840
Virement de l'exercice	(2 932 157)	(3 479 970)
Solde à la fin	<u>15 935 743 \$</u>	<u>18 117 037 \$</u>
Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec		
Solde au début	44 137 \$	54 164 \$
Virement de l'exercice	(10 000)	(10 027)
Solde à la fin	<u>34 137 \$</u>	<u>44 137 \$</u>
Entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec		
Solde au début	698 429 \$	782 950 \$
Apport de l'exercice	—	18 500
Virement de l'exercice	(140 143)	(103 021)
Solde à la fin	<u>558 286 \$</u>	<u>698 429 \$</u>
Autres entités		
Solde au début	100 512 \$	119 497 \$
Virement de l'exercice	(18 738)	(18 985)
Solde à la fin	<u>81 774 \$</u>	<u>100 512 \$</u>
	<u>16 609 940 \$</u>	<u>18 960 115 \$</u>

13. Apports reportés relatifs aux immobilisations

	2025	2024
Solde au début	1 855 382 \$	2 092 378 \$
Virement de l'exercice	(222 669)	(236 996)
	<u>1 632 713 \$</u>	<u>1 855 382 \$</u>

14. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations de l'ITHQ concernent le désamiantage du bâtiment.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2025	2024
Solde au début	182 292 \$	175 414 \$
Charge de désactualisation	8 092	7 378
Révision des estimations	13 450	(500)
Solde à la fin	<u>203 834 \$</u>	<u>182 292 \$</u>

Notes complémentaires au 30 juin 2025

14. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour ces obligations sont les suivantes :

	2025	2024
Taux d'actualisation	4,19 %	4,44 %
Période d'actualisation ⁽¹⁾	26 ans	27 ans
Taux d'inflation	2,63 %	2,67 %

⁽¹⁾ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2025 et utilisés dans l'évaluation du passif s'élèvent à 245 714 \$ (2024 : 229 028 \$).

15. Avantages sociaux

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'ITHQ participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2025, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,39 % à 9,09 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est resté à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de l'ITHQ imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 2 016 337 \$ (2024 : 1 817 751 \$). Les obligations de l'ITHQ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour vacances

	2025	2024
Solde au début	2 461 605 \$	2 338 391 \$
Charges de l'exercice	2 241 948	2 532 994
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 875 255)	(2 409 780)
Solde à la fin	<u>2 828 298 \$</u>	<u>2 461 605 \$</u>

Provision pour congés de maladie

	2025	2024
Solde au début	1 623 099 \$	1 728 830 \$
Charges de l'exercice	968 374	643 265
Prestations versées au cours de l'exercice	(699 124)	(748 996)
Solde à la fin	<u>1 892 349 \$</u>	<u>1 623 099 \$</u>

Notes complémentaires au 30 juin 2025

15. Avantages sociaux (suite)

L'ITHQ dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par l'ITHQ.

Les fonctionnaires, les ouvriers, les professeurs et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	RREGOP	
	2025	2024
Taux d'actualisation	3,00 % à 4,43 %	0,00 % à 4,51 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,60 %	2,50 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	De 4 ans à 33 ans	Moins d'un an à 30 ans

	RRPE/RRAS	
	2025	2024
Taux d'actualisation	0,00 % à 4,37 %	0,00 % à 4,50 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,60 %	2,50 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	Moins d'un an à 16 ans	Moins d'un an à 17 ans

16. Obligations contractuelles

En vertu de contrats échéant jusqu'en 2030, l'ITHQ s'est engagé à payer un montant total de 9 043 832 \$ (2024 : 14 699 489 \$).

Les contrats comportent une clause de résiliation. Les versements des prochains exercices se détaillent comme suit :

	2026	2027	2028	2029 et suivantes	Total
Gardiennage et sécurité	242 083 \$	103 \$	— \$	— \$	242 186 \$
Entretien des équipements mécanique	1 441 408	741 077	7 300	—	2 189 785
Entretien ménager	2 411 108	813 575	—	—	3 224 683
Licence et développement de logiciel	273 680	186 454	145 234	84 346	689 714
Travaux de construction	140 651	92 413	15 698	—	248 762
Nettoyage de lingerie de table et d'hôtel	138 674	97 683	—	—	236 357
Services professionnels et formation	912 835	183 925	167 923	—	1 264 683
Location de photocopieur	385 913	416 593	57 903	87 252	947 661
	5 946 352 \$	2 531 823 \$	394 058 \$	171 598 \$	9 043 831 \$

Notes complémentaires au 30 juin 2025

17. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion l'assurant de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. La direction conserve un niveau d'encaisse suffisant pour être en mesure de pallier une matérialisation plus rapide que celle anticipée par des échéances fixes plus longues.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'une des parties d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale au risque de crédit de l'ITHQ correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. L'ITHQ procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour créances douteuses afin de tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La trésorerie est investie auprès d'institutions financières réputées, ce qui réduit au minimum le risque de crédit associé à cet actif financier. Le risque de crédit lié aux subventions à recevoir est réduit au minimum étant donné que ces dernières sont à recevoir du gouvernement du Québec.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux créances sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des créances se détaille comme suit au 30 juin :

	2025	2024
	Valeur comptable	Valeur comptable
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	673 129 \$	1 403 248 \$
De 31 à 90 jours suivant la date de facturation	306 728	349 970
De 91 à 365 jours suivant la date de facturation	1 317 607	1 408 925
	<u>2 297 464 \$</u>	<u>3 162 143 \$</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'ITHQ ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'ITHQ gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en s'assurant de détenir suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et de sources de financement. L'ITHQ établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Le tableau suivant présente les échéances des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de l'ITHQ.

	2025					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	6 520 003 \$	6 520 003 \$	6 520 003 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	39 007 858 \$	46 126 447 \$	6 873 591 \$	6 806 324 \$	19 306 368 \$	13 140 164 \$

Notes complémentaires au 30 juin 2025

17. Instruments financiers (suite)

2024						
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	7 881 323 \$	7 881 323 \$	7 881 323 \$	— \$	— \$	— \$
Dette à long terme	44 151 424 \$	53 066 967 \$	6 940 857 \$	6 873 591 \$	19 879 237 \$	19 373 282 \$

*Excluant les charges sociales et les taxes à la consommation

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'ITHQ est exposé principalement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'ITHQ considère que son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme et la marge de crédit est minime, étant donné qu'il n'a pas l'intention de rembourser la dette à long terme avant son échéance et qu'il n'y a aucun solde à payer sur la marge de crédit au 30 juin 2025 (2024 : - \$).

18. Opérations entre apparentés

L'ITHQ est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ainsi qu'aux entités sur lesquelles il exerce une influence notable ou dans lesquelles il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la directrice générale de l'ITHQ.

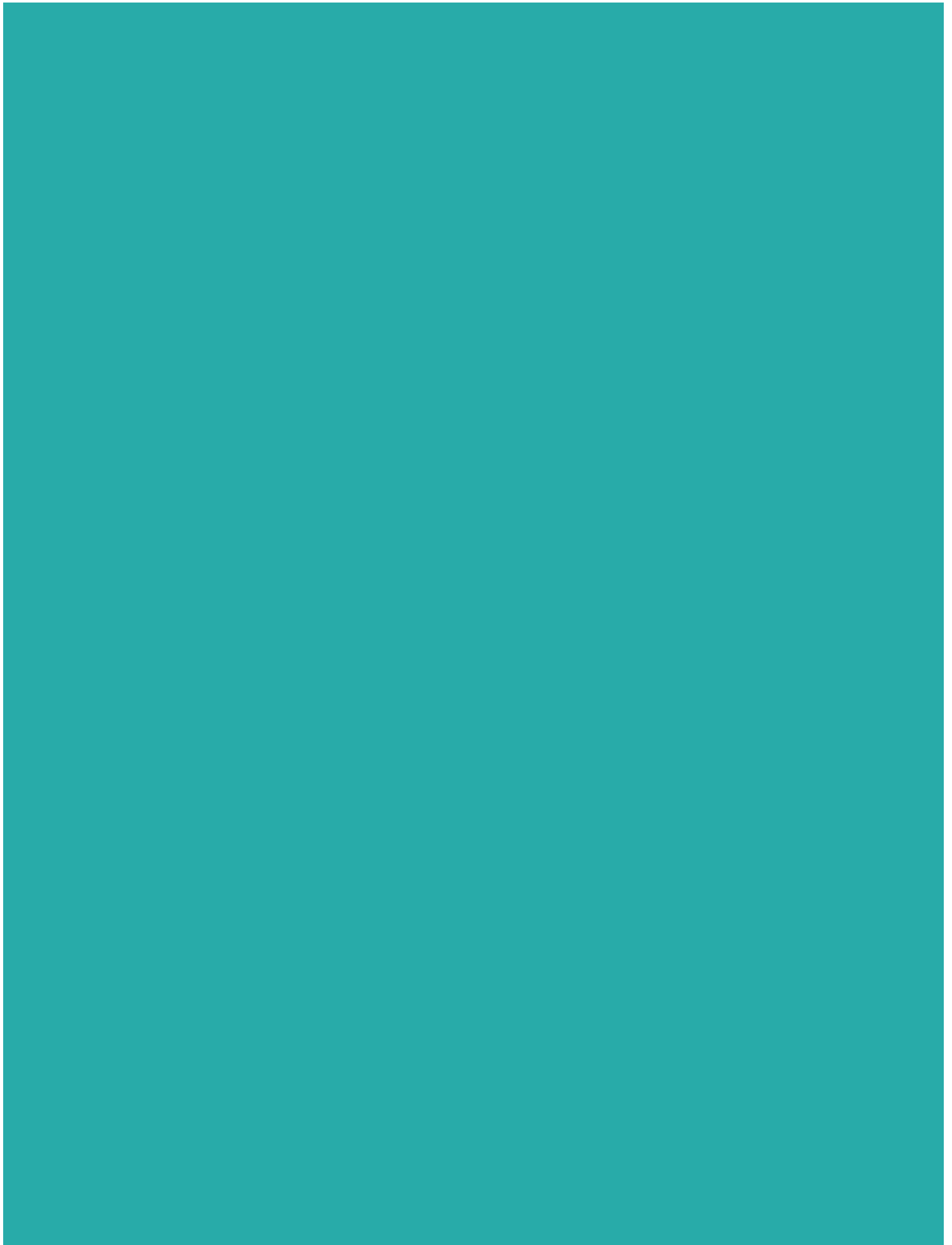
L'ITHQ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

19. Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, l'ITHQ est exposé à diverses réclamations. La direction est d'avis que le dénouement de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats de l'exercice.

20. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2024 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2025.



ITHQ
3535, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3P1
ithq.qc.ca

ITHQ